

Chaville

N° 155
MARS
AVRIL
2020

M a g a z i n e

DOSSIER **AIDER LES** **TOUT-PETITS** **À GRANDIR**

SEMAINE DU HANDICAP
SENSIBILISATION TOUTE
DU 20 AU 25 AVRIL

UN BUDGET 2020
SOLIDE ET NOVATEUR

www.ville-chaville.fr





THE WILD IMMERSION
JAMES COOK

La Maison de Retraite Médicalisée
Villa Beausoleil vous invite à découvrir

LA PREMIÈRE RÉSERVE VIRTUELLE

Un voyage immersif au plus près des animaux des quatre coins du monde !

Marchez avec les éléphants, volez avec les flamands roses, nagez avec les requins...
Vivez un moment unique en réalité virtuelle et découvrez ses bienfaits santé (bien-être, mémoire...) !

MERCREDI 29 AVRIL • 14h30
Inscription obligatoire au **01 40 92 10 00**

B VILLA BEAUSOLEIL CHAVILLE
32, avenue de la Résistance
92370 CHAVILLE
01 40 92 10 00
www.villabeausoleil.com



les AUDIO'OPTICIENNES
Optique & Audition

AUDITION
PHONAK
SIEMENS
Starkey Hearing Technologies
unitron

OPTIQUE
VOGUE
Ray-Ban
POLO
IZIPIZI

Bilan Auditif gratuit
Tiers-Payant Toutes Mutuelles
Déplacement en maison de retraite et à domicile
Facilité de paiement en 4 fois sans frais
Opticien Visagiste et spécialiste en verre progressifs

Les Audio'Opticiens
704 avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE
Tél : 01.47.09.55.40
les-audio-opticiens@hotmail.com

Du lundi au vendredi de 10h à 19h30
Le dimanche de 10h à 14h
www.les-audio-opticiens.com

Suivez Nous :  



**LAURENT FEUGA
& MARTINE CHEVALIER**
Agents généraux

ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES

E-mail : agence.chaville@axa.fr

Numéros orias : 07011460
08046082

AGENCE DE CHAVILLE
880, av. Roger Salengro - 92370 Chaville - **01 47 50 40 55**



laforêt

VENTE - LOCATION - GESTION

NOUVEAU À CHAVILLE

Après l'agence de Sèvres une nouvelle agence vous attend à compter de début Mars 2020 au

**1336 avenue Roger Salengro
92370 Chaville
Tél. : 01 84 01 55 25**

6. Dans le rétro

8. À la Une

Finances

Un budget 2020 solide et novateur

11. Dossier

Petite enfance

Aider les tout-petits à bien grandir

15. Qualité de la Ville

Réaménagement de la RD 910

Le commissaire enquêteur rend son avis

18. Vivre ensemble

Semaine du handicap

Pour porter un autre regard sur le handicap

21. Enfance / Scolarité

22. Culture / Art de vivre

27. Sport et Santé

28. Initiatives

30. Citoyenneté

33. Entreprendre

34. Grand Paris Seine Ouest

36. Vie pratique

38. Tribunes

Supplément

Tous vos rendez-vous culturels dans le *Chaville Scope*

À NOTER

Les événements annoncés dans ce journal sont susceptibles d'être reportés ou annulés, en fonction des mesures de sécurité prises dans le cadre de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme.

Ces éventuels changements seront annoncés sur la page facebook.com/chaville



6

Retour sur
les événements
du début d'année



20

Les "Championnes
françaises d'exception"
à l'honneur jusqu'au
25 mars, sur le parvis
de l'hôtel de ville !



23

Rendez-vous à la 35^e édition
de la brocante
dimanche 29 mars !



26

Julien Rochefort
dans les pas de Victor Hugo
sur la scène de l'Atrium



30

Élections municipales :
mode d'emploi

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur
[ville-chaville.fr](https://www.ville-chaville.fr)
facebook.com/chaville

Créateur

les
choco-
latiers

Chocolatier



Du 16 mars au 11 avril

63 rue Albert Perdreaux, Chaville

Lundi - Vendredi 8H30 - 19H

leschocolatiers.fr

01 47 50 25 78

Samedi 10h-19h

DOUDOUS & CARAMELS
VERSAILLES

01 39 51 80 07

Place à vos enfants
BABY SITTING | PÉRISCOLAIRE
ET PÉRICRÈCHE | GARDE À DOMICILE

doudousetcaramels.fr

50 % DE RÉDUCTION D'IMPÔTS* • AIDES DE LA CAF • CESU ACCEPTÉS
*dans les limites prévues à l'article 199 sexdecies du code général des impôts
DOUDOUS ET CARAMELS 12 RUE RICHAUD 78000 VERSAILLES
MAIL : CONTACT@DOUDOUCETCAMELS.FR • DOUDOUCETCAMELS.FR

Les 2 à dom
Particuliers et professionnels

50% réduction
au titre d'impôt

DEVIS GRATUIT

NOUVEAU SERVICE Jardin

01 84 01 10 16
Agence sur Sèvres
et communes voisines

**TONTE et entretien des pelouses,
TAILLE de haies, arbres, petites plantations,
Désherbage, Ramassage des feuilles, entretien des massifs,
balcons et terrasses. Évacuation des déchets verts.**

*valable uniquement pour les services aux particuliers régie par l'art. 199 sexdecies du CGI.

Bien que la loi n'en fasse pas l'obligation,
Monsieur le Maire a décidé de suspendre la publication
de son éditorial, pendant la période des six mois
précédant les élections municipales.

VŒUX DU MAIRE AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES ET AUX FORCES DE SÉCURITÉ

Le 13 janvier dernier, Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, recevait les acteurs économiques et les forces de sécurité, en présence de nombreuses personnalités, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. L'occasion de rappeler les nombreux atouts de Chaville : sa modernité, son dynamisme et "l'esprit village" qui lui est propre.

Dans son allocution, Jean-Jacques Guillet, entouré des élus de la municipalité et en présence du député de la circonscription, Jacques Maire, a salué les nombreuses personnalités du secteur économique, des forces de sécurité et des villes voisines présentes à l'hôtel de ville. Il a rappelé le rôle majeur de la commune qui doit redonner tout son sens à la citoyenneté.

Sécurité et prévention

Le maire a tout d'abord tenu à saluer le rôle essentiel de la police et de la gendarmerie. "Je voudrais vraiment remercier les forces de l'ordre de l'action qu'elles mènent, non seulement au service de la République, dans le domaine de l'ordre public, mais également dans la lutte contre le terrorisme."

Il a souligné l'importance des actions de prévention et d'apprentissage de la citoyenneté auprès de la jeunesse. Il a également insisté sur les missions fondamentales de Grand Paris Seine Ouest, et tout particulièrement celles destinées à appuyer l'action des forces de police. En effet, pour faire face aux phénomènes de violences et de cambriolages, GPSO met en place des dispositifs permettant ainsi une surveillance permanente de l'espace public.

D'autre part, la Police verte, créée depuis un an, assure de son côté la sécurité aux abords des forêts et intervient sur la prolifération des déchets sur la voie publique.



Une dynamique commerciale

Abordant le sujet du commerce et de l'économie, le maire a évoqué l'importance de l'urbanisme en la matière, avec la création de plus de 2000 m² de surfaces commerciales due à l'ensemble des aménagements réalisés ces dernières années, sans compter les prochains micro-pôles commerciaux dans les quartiers de l'Atrium et de la Rive droite.

Il a également rappelé l'activité soutenue du marché avec sa place et ses nombreuses animations, et notamment "Village en fête" qui réunit chaque année bon nombre de Chavillois.

Concernant le développement économique, le déploiement de la fibre optique pour 75 % des foyers bénéficie aux commerçants et aux artisans, ainsi qu'aux personnes désireuses de créer une start-up ou d'utiliser le télétravail.

Le maire a également mentionné l'importance des outils dont la Ville dispose avec GPSO et la perspective de nouvelles

mutualisations avec les villes du territoire, mais aussi avec d'autres communes voisines.

Place aux nouvelles mobilités

Dans le domaine des mobilités et dans le cadre du Plan Vélo, intégré dans le Plan Climat Énergie Territorial, des abris vélos vont être prochainement installés sur le parvis de l'Atrium réaménagé et dans les gares.

Le Sigeif (Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France) et GPSO ont mis en place, dans toutes les villes du territoire, des bornes de recharge pour véhicules électriques de 22 kVA. Chaville dispose ainsi aujourd'hui de deux bornes pouvant accueillir quatre véhicules simultanément.

En guise de conclusion, Jean-Jacques Guillet rappelle que la commune est un pôle de stabilité essentiel pour les concitoyens, qui se rassemblent autour de "l'esprit village" propre à Chaville. ■

“ L'esprit village existe en particulier grâce aux commerces et aux artisans de la ville. ”



1 2



3 3



4 4



5 5



5

1. À l'occasion du Club des présidents, qui s'est réuni le 18 janvier à l'hôtel de ville, Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, et Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport, ont présenté le label "Terre de Jeux 2024", obtenu par la Ville de Chaville. Créé par le comité d'organisation des JO de Paris 2024, ce label permet aux collectivités de participer activement à la dynamique de ce grand événement.

2. Le loto annuel du Rotary Club de Chaville a une nouvelle fois fait salle comble, le 1^{er} février à l'Atrium. Les bénéfices de cet événement permettent chaque année de financer les actions d'une association caritative locale [voir p. 29, ndlr].

3. Lors de sa venue sur le marché, le Père Noël avait apporté chocolats et vin chaud dans sa hotte, le 22 décembre. De sa main experte, il a tiré au sort les gagnants du Jeu de l'intrus, organisé en décembre par l'Association des Commerçants et Artisans de Chaville et la Ville de Chaville.

4. Le début d'année a commencé de fort belle manière pour le Club de Tennis de Chaville : le niveau des tableaux et des finales (jouées le 7 janvier) de l'Open de Tennis était très relevé, avec de très beaux matchs à la clé ! Félicitations aux vainqueurs, Jurgen Briand et Manon Arcangioli, et aux finalistes, Tak-Khunn Wang et Sophia Biolay, ici avec Olivier de Villeneuve, président du CTC.

5. De la nervosité au départ, la souffrance de l'effort, puis la récompense du podium : le championnat départemental de cross-country a tenu toutes ses promesses, le 17 janvier, dans le parc de la Mare Adam !

6. Pour la 4^e édition de la Nuit de la lecture, la médiathèque était plongée dans l'univers d'Alice aux pays des merveilles, le 18 janvier, pour un escape game grandeur nature !

7. Les gourmands étaient à l'honneur, les 11 et 12 janvier sur le marché, pour l'Épiphanie ! Ils ont pu se régaler avec les galettes offertes par les commerçants du marché.

8. Encore des instants gourmands sur le marché, à l'occasion de la Chandeleur le 2 février. Des crêpes, à la bonne heure !



6



8



UN BUDGET 2020

Le budget 2020 a été voté le 24 février dernier, après un débat d'orientations budgétaires en janvier. Il s'établit à 48 M€. Si le contexte national pèse, cette année encore, sur les finances locales et en dépit de nouvelles incertitudes, la municipalité réaffirme sa volonté de préserver la qualité et la diversité des services de proximité répondant aux besoins des Chavillois. Elle y intègre des actions nouvelles qui prennent en compte la dimension environnementale et l'adaptation au changement climatique. Et ce, sans augmenter le taux des impôts locaux et en préservant les marges d'action pour les investissements d'avenir, grâce à un endettement maîtrisé et une épargne élevée.

Stabilité des taux des impôts locaux

Une gestion raisonnée et innovante permet à la Ville de maintenir les taux des impôts inchangés par rapport à ceux votés en 2019, où ils avaient été abaissés de 3 % par rapport aux taux des années précédentes. En intégrant la fiscalité reversée à l'intercommunalité, les taux sont respectivement de 22,08 % pour la taxe d'habitation et 18,76 % pour la taxe foncière. Cette stabilisation au niveau de la fiscalité et des tarifs traduit la volonté de la municipalité de pas augmenter la contribution des Chavillois au budget de la ville.

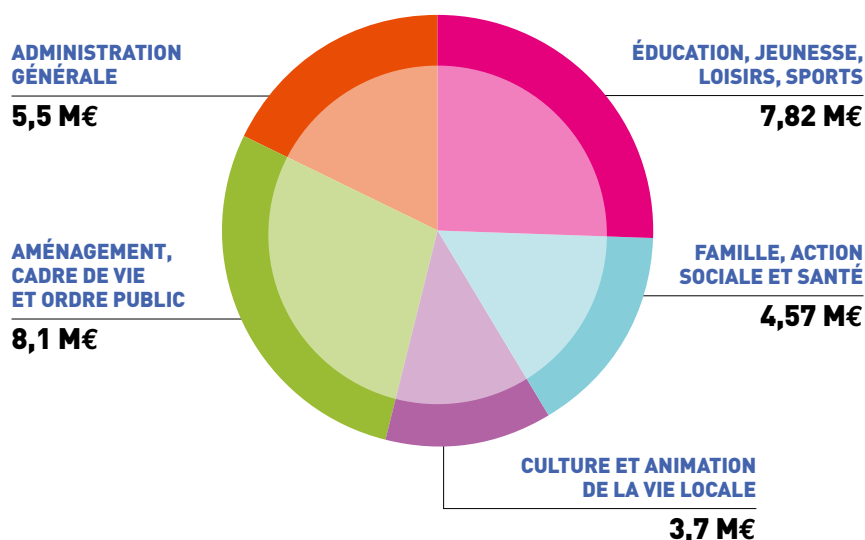
Une optimisation continue des services de proximité

Le budget 2020 maintient un équilibre entre les actions en faveur des familles (12,4 M€), une offre culturelle et sportive riche, essentielle à la dynamique de la vie locale (3,7 M€) et une politique portant sur l'environnement et le cadre de vie en général (8,1 M€).

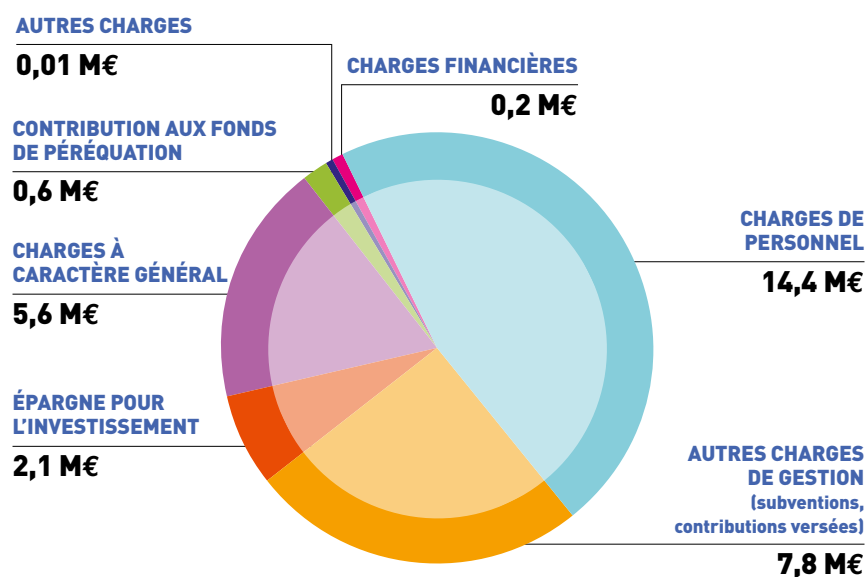
À l'instar de la création d'un centre médical en 2018, palliant la diminution du nombre de médecins sur le territoire, et d'une ressource en 2019, répondant à de nouveaux besoins s'inscrivant dans le double cadre de

ZOOM SUR LES CARACTÉRIS

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 30,7 M€



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

SOLIDE ET NOVATEUR

TIQUES DU BUDGET 2020

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT DE 17,3 M€



5,5 M€

Rénovation-extension
groupe scolaire
Anatole France - Les Iris



1,4 M€

Rénovation-extension
école maternelle
Les Jacinthes



1,3 M€

Centre technique municipal



0,8 M€

Centre culturel Atrium :
rénovation médiathèque
et changement ascenseurs
panoramiques



0,15 M€

Budget participatif #2



4 M€

Autres dépenses d'investissement
(rénovations courantes,
achat de matériel...)



1,5 M€

Remboursement
de la dette



Subventions
1,2 M€



Auto-
financement
7,2 M€



Autres
recettes
8,8 M€

l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire, la Ville va créer une maison de services au public. Elle permettra de réduire la fracture numérique et d'accompagner un public qui éprouve des difficultés devant les téléprocédures. Elle réintègrera sur la commune les services rendus par des grands réseaux nationaux tels que la Caisse primaire d'assurance maladie, les caisses de retraite, la Caisse d'allocations familiales, Pôle Emploi, le Trésor public, la SNCF, la RATP...

La Ville poursuit sa politique d'investissement...

Avec un budget de 17 M€ en investissement, une grande partie des crédits est consacrée à l'enfance et à l'éducation. En témoignent les investissements prévus pour la poursuite des opérations concernant la rénovation-extension du groupe scolaire Anatole France-Les Iris et la rénovation-extension de l'école maternelle Les Jacinthes. Le financement de l'investissement vient principalement de l'autofinancement de 7,2 M€ provenant du fonctionnement et de l'excédent de 2019.

À cette épargne s'ajoutent des subventions (1,2 M€), allouées principalement par le Département des Hauts-de-Seine.

... et innove pour l'avenir

L'environnement et l'adaptation au changement climatique étant devenu une préoccupation majeure, la Ville poursuit tout ce qui pourra en améliorer la qualité [voir article page 10, ndlr].

Dans le droit fil de l'avis et des recommandations du Conseil municipal du 21 octobre 2019 concernant la requalification de l'avenue Roger Salengro, les espaces extérieurs seront traités avec plus de végétalisation et la mise en œuvre d'îlots de fraîcheur. Il en sera de même pour la requalification des cours d'écoles, qui seront organisées en plusieurs espaces : jeux, petits potagers, plantations et fontaines.

Enfin, la Ville relance la 2^e édition du budget participatif en réservant à nouveau 150 000 € de son budget d'investissement. Cette initiative citoyenne permet aux habitants de s'impliquer dans la vie locale et de réaliser leurs idées au plus proche des besoins et des envies.

INDICATEURS COMPARÉS

Ratios par habitant	Valeur Chaville 2020	Valeur moyenne* Région Île-de-France	Valeur moyenne* nationale > 20 000 hab.
Dépenses réelles de fonctionnement	1347 €	1325 €	1210 €
Recettes réelles de fonctionnement	1371 €	1508 €	1387 €
Produit des impôts directs	607 €	998 €	620 €
Dépenses d'équipements bruts	612 €	298 €	342 €
Encours de la dette	579 €	1059 €	1138 €

* Communes entre 20 000 et 50 000 habitants
Données Direction Générale des Collectivités Locales 2017

Une stratégie de désendettement

Si la Ville poursuit son programme d'investissement, c'est grâce à l'effort continu de désendettement, qui a permis de ramener la dette par habitant de 1 000 € en 2010 à 579 € en 2020.

La stratégie adoptée permettra d'envisager de recourir de nouveau à l'emprunt, sans dégrader l'équilibre budgétaire, grâce à une annuité de la dette qui se stabilise à 1,5 M€ dès 2020, pour diminuer ensuite. ■

Vous pouvez retrouver le budget 2020, voté lors de la séance du Conseil municipal du 24 février sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER ADOPTE QUATRE MESURES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Achat d'un second vélo électrique, ravalement de façades, isolation de toiture et installation d'un équipement à énergie électrique : ces quatre dispositifs d'aide financière ont pour objectif d'améliorer le cadre de vie des Chavillois, tout en protégeant l'environnement.

Ces quatre mesures en faveur de la transition écologique visent à protéger et à mettre en valeur l'environnement, en luttant contre la pollution de l'air, les nuisances sonores et en soutenant les actions de maîtrise de l'énergie tout en protégeant la biodiversité.

Acquisition d'un second vélo à assistance électrique (VAE) neuf

Cette aide financière de 250 € par foyer intervient en complément de la subvention accordée par Grand Paris Seine Ouest. Elle sera accordée sous réserve que le foyer ait déjà bénéficié d'une subvention de GPSO pour l'achat d'un premier VAE.

Ravalements de façades

Afin d'améliorer l'esthétisme des façades des bâtiments, d'assurer la qualité des ravalements et de conserver un tissu urbain en bon état, en soutenant

l'embellissement de la ville, la commune met en place les dispositifs suivants :

Ravalement pour un immeuble en copropriété : subvention correspondant à 10 % du montant des travaux TTC, dans la limite de 10 000 € par bâtiment ravalé.

Ravalement pour une propriété individuelle : subvention correspondant à 10 % du montant des travaux TTC, dans la limite de 4 000 € par bâtiment ravalé.

Travaux d'isolation de toiture

La commune souhaite soutenir l'action de GPSO dans le cadre du Plan Climat-Énergie Territorial, afin que les mesures nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique soient prises sur le territoire. Elle met donc en place une aide financière aux particuliers, permettant de doubler le montant de la subvention accordée par GPSO, soit 1 200 € ou 1 700 €, en fonction des matériaux utilisés.

Installation d'un équipement à énergie renouvelable

La commune met à disposition des particuliers une aide financière forfaitaire, permettant de doubler le montant de la subvention accordée par GPSO, en fonction du type d'équipement à énergie renouvelable concerné : chauffe-eau solaire individuel, système solaire combiné, pompe à chaleur de type eau/eau, capteur photovoltaïque, appareil indépendant de chauffage au bois (hors bûches), chaudière biomasse individuelle automatique (hors bûches). ■

Vous pouvez retrouver l'ensemble des documents relatifs à ces dispositifs (règlements, fiche d'information, formulaire de demandes) sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Actualités & Événements") et le compte rendu de la séance du Conseil municipal du 20 janvier à la rubrique "Vie municipale".

AIDER LES TOUT-PETITS À BIEN GRANDIR



Confier son enfant à une tierce personne n'est pas chose aisée, d'autant plus quand il s'agit d'un "p'tit bout". À Chaville, les parents peuvent compter sur l'expérience de nombreux professionnels qualifiés de la Petite enfance. Soucieux du bien-être des tout-petits, ils les accompagnent au quotidien, à la fois dans l'apprentissage de l'autonomie, la découverte des goûts et saveurs ou encore l'expérience de la vie en collectivité. Leur priorité : offrir un accueil de qualité, propice à l'épanouissement des enfants.

PLUS DE GOÛTS ET DE SAVEURS À LA TABLE DES CRÈCHES

Depuis début janvier, les enfants des trois crèches de la Ville bénéficient d'une nouvelle offre de restauration "faite maison". Et ça change tout !



10h, mercredi matin à la crèche des Petits Chênes. Dans la cuisine réaménagée l'été dernier, Chaïma, la cuisinière, termine la préparation des repas qui seront servis à la quarantaine d'enfants présents ce jour-là. Au menu : saumon et épinards, déclinés en quiche pour les plus grands et en purée pour les bébés.

Des plats, non plus livrés en barquette par un prestataire mais entièrement "faits maison". Depuis le 2 janvier, la Ville de Chaville a en effet choisi de reprendre en régie directe la préparation des repas de la crèche des Petits Chênes et du multi-accueil La Chaloupe, comme c'était déjà le cas aux Noisetiers.



Les enfants en redemandent

Ce changement s'inscrit dans la volonté de la Ville de mieux répondre aux besoins des jeunes enfants accueillis au sein des crèches municipales. Grâce à cette nouvelle organisation, les enfants bénéficient de repas plus savoureux et plus qualitatifs. Et les enfants apprécient, semble-t-il. "Quand ils ont fini leur assiette, il n'est pas rare que les grands en redemandent !" souligne Marie-Laure Périault, la directrice des Petits Chênes qui se félicite de cette reprise en régie.

"Grâce au Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH) avec lequel la Ville a contractualisé pour la fourniture des denrées brutes (fruits et légumes, laitages, viande et poisson, épicerie...), nous choisissons désormais nous-mêmes les produits entrant dans les menus. Nous bénéficions également de produits de meilleure qualité et notamment d'une gamme plus large de produits issus de l'agriculture biologique ou de la filière locale."

Nouvelles saveurs

Pilotée par les directrices des crèches qui élaborent elles-mêmes les menus deux mois à l'avance, dans le respect des règles d'équilibre alimentaire fixées par la loi

Egalim*, cette nouvelle organisation permet d'offrir aux enfants des repas de meilleure qualité et de leur faire découvrir de nouvelles saveurs.

"Autrefois il était impossible de leur proposer une quiche, un gratin ou des lasagnes... Aujourd'hui, tous ces plats sont au menu !" se réjouit la directrice qui, pour se familiariser avec cette cuisine en régie, a pu compter sur l'expérience des Noisetiers, notamment pour la mise en place des protocoles liés à l'organisation de la cuisine ou encore à l'hygiène. ■

** La loi du 30 octobre 2018 portant sur l'agriculture et l'alimentation, dite "EGAlim", prévoit un ensemble de mesures concernant la restauration collective publique et privée. Objectif : favoriser l'accès de tous à une alimentation plus saine, sûre et durable.*

DES PROFESSIONNELS À L'ÉCOUTE

L'accueil du jeune enfant ne s'improvise pas. Il s'appuie sur de nombreux professionnels diplômés et formés : infirmières-puéricultrices, infirmières, éducatrices de jeunes enfants, psychomotriciennes, auxiliaires de puériculture, agents sociaux, adjoints techniques à l'entretien, adjoints techniques en cuisine, médecin, psychologue. Tous mobilisés au sein des établissements d'accueil du jeune enfant de Chaville pour assurer le bien-être des enfants.

"Des professionnels, attentifs et bienveillants qui, grâce à leur expérience et leur savoir-faire, favorisent l'éveil des enfants, l'acquisition de nouvelles compétences, les aident à se familiariser en douceur avec la vie en collectivité et à gagner en autonomie dans un cadre adapté et sécurisé", souligne Éliane Germain, la directrice du multi-accueil La Chaloupe.



LE DÉCLOISONNEMENT SOURCE D'ÉVEIL ET DE DÉCOUVERTE

Deux à trois fois par semaine, pendant une heure, les crèches de Chaville ouvrent grand les portes des espaces de jeux aux enfants des différentes unités d'âge. Objectif : leur permettre de circuler librement et de pratiquer des activités variées.

En avant l'aventure !

Qu'il s'agisse de jeux de construction (Kapla, Lego), de manipulation (jeux d'eau, de graines), de jeux moteurs (parcours, vélo), de jeux symboliques ou d'expression



artistique (peinture, collage) ou d'activités langagières (diapos, lotos), l'enfant est invité à s'adonner au plaisir d'explorer, d'éprouver, d'expérimenter à son rythme et selon son envie, tout en créant des échanges avec ses pairs !

Pratiqué depuis plusieurs années dans les établissements d'accueil de la Petite enfance de la Ville, le "décloisonnement" encourage ainsi les enfants à tester de nouvelles activités.

"Grâce à ces temps de découverte, l'enfant va progressivement acquérir son autonomie dans un espace aménagé et adapté", souligne Christelle Bannière, la directrice du Jardin d'enfants.

Ces temps de decloisonnement, aussi appelés "itinérance ludique", offrent également une riche expérience pour le développement sensori-moteur et cognitif des jeunes enfants. ■

En bref

> Le programme du Réseau des parents

• Le numérique et les ados

Hyperconnexion et construction sur les réseaux sociaux. Quelle posture éducative pour accompagner les ados dans les espaces numériques ? Gratuit.

MARDI 21 AVRIL, DE 20H À 22H, salle polyvalente de l'école Paul Bert (1, parvis des Écoles).

• Le changement de la puberté

Une meilleure connaissance de soi-même et du sens de la puberté permet aux jeunes d'aborder et de vivre plus sereinement leur adolescence. Mieux connaître son corps, acquérir de la confiance, le respect de soi-même et des autres, de la sérénité lors d'un temps privilégié. Une journée père-fils, mère-fille pour échanger et renforcer la complicité.

- **Atelier père-fils : SAMEDI 25 AVRIL, DE 9H45 À 16H45**

- **Atelier mère-fille : DIMANCHE 26 AVRIL, DE 9H45 À 16H45**

À la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (23, rue Carnot).

N'oubliez pas votre pique-nique.

Tarif : 24 € par duo.

• Initiation aux massages bébé

VENDREDI 13 MARS, au Relais Mixte La Chaloupe (4 bis, avenue Sainte Marie)

- **Bébé de 2 à 8 mois : DE 15H À 16H**

- **Bébé de 9 à 18 mois : DE 16H15 À 17H15**

Merci d'apporter une serviette sur laquelle masser votre enfant. Tarif : 4 € la séance.

Inscription à la conférence et aux ateliers sur <http://reseaudesparents.org>

PLACES EN CRÈCHE N'OUBLIEZ PAS DE RÉPONDRE AU COURRIER DE MAINTIEN DE VOTRE DEMANDE

Vous avez déposé une demande de place en établissement d'accueil de la Petite enfance ? Vous recevrez en mars un courrier de maintien de votre demande. Si vous êtes toujours intéressé, vous devrez impérativement renvoyer le coupon-réponse joint à ce courrier, avant le 4 avril, afin de permettre l'étude de votre dossier lors des commissions d'attribution des places qui se dérouleront en mai et juin prochains. Pour les enfants nés entre juin et septembre 2020, une commission se réunira également en septembre.



BRIN D'ÉVEIL UNE SOLUTION ALTERNATIVE À LA CRÈCHE

En proposant un mode de garde individualisé et adapté aux tout-petits, les Maisons d'Assistants Maternels (MAM) représentent une solution d'accueil de plus en plus plébiscitée par les parents. Reportage à la MAM Brin d'éveil.

Afin de répondre aux besoins des familles, Chaville a ouvert une nouvelle Maison d'Assistants Maternels (MAM) au rez-de-chaussée de la résidence Le Tellier, réhabilitée en 2019 par Seine Ouest Habitat.

Dans cet appartement flambant neuf de 105 m², répartis sur deux niveaux, trois assistantes maternelles indépendantes agréées accueillent tous les jours jusqu'à neuf enfants, de trois mois à trois ans.

Un espace sécurisé et adapté

Conçue pour offrir un espace de travail aux assistantes maternelles dont le logement n'est pas toujours compatible avec l'accueil du jeune enfant, la MAM présente de nombreux avantages.

Exclusivement réservés pour la Petite enfance, ses locaux bénéficient de tous les aménagements et équipements nécessaires pour garantir la santé et la sécurité des enfants. Comme tout établissement du secteur de la Petite enfance, la MAM répond à des règles aussi strictes que celles fixées dans les crèches collectives.

Pour les enfants, cet espace à taille humaine constitue un formidable lieu de socialisation et de développement pour



les aider à bien grandir. Au contact des autres enfants et sous la surveillance bienveillante de leur assistante maternelle, ils apprennent la vie en collectivité. Ils acquièrent également leur autonomie et se préparent en douceur à l'entrée à l'école.

"C'est un peu comme une crèche à plus petite échelle", souligne Amparo Marty, l'assistante maternelle qui a impulsé le projet et monté l'association Brin d'éveil.

Favoriser le travail collectif

En permettant aux assistantes maternelles de se regrouper pour exercer leur métier, la MAM favorise ainsi le partage et la mutualisation des missions.

"Le fait de travailler ensemble permet de

partager les tâches quotidiennes comme la cuisine, le linge ou le ménage. Et puis, en cas de problème, on peut s'appuyer sur ses collègues", explique Iris Féral, qui n'a pas hésité à rejoindre le projet en 2018, afin de ne plus travailler seule chez elle.

Car c'est l'autre grand avantage des MAM : rompre l'isolement que certains professionnels peuvent ressentir en travaillant à domicile. Source de motivation et d'émulation, cette organisation collective favorise également la mise en place de nouvelles activités.

Enfin, point non négligeable, surtout pour les familles, la MAM offre une plus grande souplesse dans les horaires d'accueil, de quoi mieux s'adapter aux besoins des familles. ■



LES ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS PREMIER MODE D'ACCUEIL EN FRANCE

Selon le Code de l'action sociale et des familles, l'assistant maternel est la personne qui, moyennant rémunération, accueille habituellement, mais de façon non permanente, des mineurs à son domicile, confiés par leurs parents ou un service d'accueil.

Plus qu'un métier, une vocation

Pour pouvoir exercer, il doit bénéficier d'un agrément délivré par le président du Conseil départemental, qui fixe également

le nombre d'enfants qu'il peut accueillir (quatre maximum).

Même si ce métier se professionnalise de plus en plus, il n'est pas nécessaire d'avoir un diplôme pour l'exercer. Il nécessite en revanche de réelles aptitudes éducatives ainsi que des capacités d'adaptation, de disponibilité et de diplomatie.

Souvent, les personnes qui exercent ce métier le font par vocation ou dans le cadre d'une reconversion professionnelle, avec un projet bien réfléchi.

À Chaville, les assistants maternels sont très dynamiques. Ils se sont constitués en association pour pouvoir se regrouper lors d'activités dans une salle ou encore au bébé gym. Certains participent à l'heure du conte à la médiathèque ou encore s'inscrivent à la MJC. Sans compter les activités proposées par le Relais Mixte, qui constitue également un lieu ressources.

Plus d'infos sur le métier d'assistant maternel :

Valérie Diehl, directrice du Relais Mixte

(4 bis, avenue Sainte Marie) au 01 41 15 96 10.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RD 910

LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR **REND SON AVIS**

Suite à l'enquête publique portant sur la requalification de la RD 910, organisée à l'automne 2019, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable avec des recommandations sur ce projet, porté par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Un réaménagement qui a pour but de concilier qualité du cadre de vie et efficacité des déplacements.

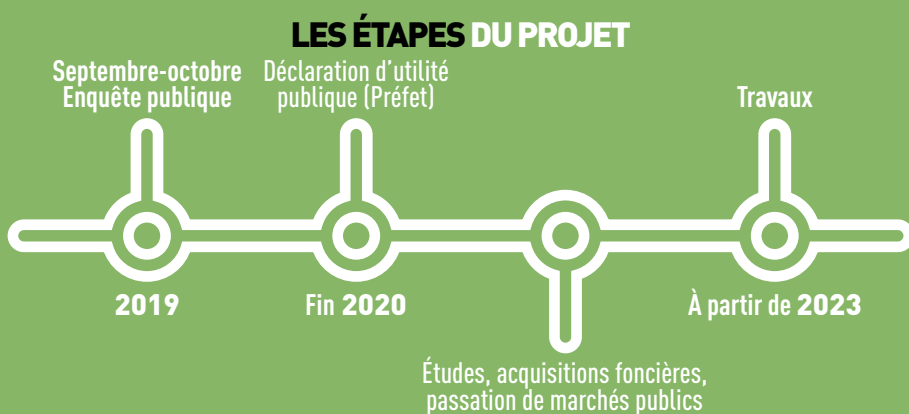
Partant du constat que les aménagements urbains favorisant la circulation automobile ne sont plus viables aujourd'hui, du fait à la fois de la saturation des routes et des pollutions émises, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine a souhaité réaménager entièrement la RD 910, afin de partager l'espace public entre les différents usagers et de le rendre plus convivial. Dans ce cadre, une enquête publique s'est tenue du 30 septembre au 31 octobre 2019 dans les trois communes concernées par le projet : Chaville, Sèvres et Saint-Cloud.

Une importante participation

Dans son rapport remis en décembre 2019, le commissaire enquêteur souligne l'importante participation du public à cette enquête, par le dépôt de contributions dans les registres papier et électronique, ainsi que par la mobilisation des habitants lors des réunions publiques, comme celle organisée à Chaville en octobre 2019. C'est sur la base de l'analyse des contributions et des réponses fournies par le Département que le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable sur le projet, assorti de trois réserves.

Créer un boulevard urbain

Parmi les points clés du projet, le commissaire enquêteur se déclare favorable à la mise en voie unique par sens de circulation de la RD 910, ce qui permet de créer un boulevard urbain, à savoir "une voie qui permet de réconcilier vie locale et circulation"*. Quant aux bus, le commissaire enquêteur recommande que leurs arrêts soient effectués en pleine voie, ce qui nécessiterait toutefois la mise en place de bus de plus grande capacité et l'augmentation de leur fréquence aux heures de pointe. Concernant le stationnement, il note que le projet induit une diminution du nombre de places, qui devra être compensée par des



mesures incitatives pour le stationnement longue durée dans les parkings publics, ainsi que par des places "courte durée" pour l'accès aux commerces.

Un meilleur partage de l'espace public

Avec ce nouveau boulevard urbain, les modes de déplacement doux et motorisés seront clairement séparés. L'emplacement des pistes cyclables a ainsi fait l'objet d'un très grand nombre d'observations. Après étude détaillée des différents scénarii, la solution proposée par le commissaire enquêteur est celle de deux pistes cyclables unidirectionnelles bilatérales sur trottoir. Dans ses conclusions, le commissaire enquêteur recommande que ces pistes cyclables aient une largeur de deux mètres et qu'elles soient clairement identifiées pour les piétons, par un revêtement de couleur différente, une légère différence de niveau et des espaces végétalisés.

Les questions environnementales

Parmi les points soulevés par l'enquête publique, les questions environnementales tiennent une place importante, comme l'a souligné l'avis du Conseil municipal voté à l'unanimité lors de la séance du 21 octobre 2019. Sur l'abattage d'arbres, sujet qui a

soulevé de nombreuses inquiétudes du fait de ses conséquences environnementales, le commissaire enquêteur rappelle, dans son rapport, que certains arbres ont été plantés trop près des façades et que d'autres ont subi des dommages au niveau des racines, en raison des travaux de réseaux.

Même s'il reconnaît que l'abattage d'un tiers des arbres actuels est un inconvénient à court terme, il note qu'un nombre significativement plus élevé d'arbres sera planté [*+ 128 spécimens à Chaville, ndlr*] et que la présence d'un écologue constitue un atout pour la protection de la biodiversité. En outre, il recommande que le Département s'adjoigne les services d'un paysagiste qualifié pour le choix des essences, la qualité des arbres et le suivi des travaux de plantations et d'entretien.

Enfin, il souligne que l'intégration des eaux naturelles dans le projet (notamment le rôle de Marivel) est indispensable, car elle émane d'une volonté politique affichée des villes de Chaville et de Sèvres, ainsi que de la Métropole du Grand Paris. ■

L'intégralité du rapport d'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur www.ville-chaville.fr

** Définition du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)*

Point Info Droit

> Permanences en mairie

Les prises de rendez-vous se font sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne") ou au 01 41 15 40 00.

• **Notaire** : LE 3^e JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 8H30 À 10H30, sur rdv et LE 3^e MARDI DU MOIS, DE 14H À 16H, sur rdv

• **Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges)** : MERCREDI, DE 8H30 À 11H30, sur rdv

• **Assistance à l'usage du numérique** : LE 3^e MARDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv

• **Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine** : SAMEDIS 7 ET 21 MARS (DROIT DU TRAVAIL), 11 ET 25 AVRIL, DE 9H À 12H

• **Juriste en droit de la famille et du travail** : LES 2^e ET 4^e MARDIS DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv

• **ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale)** : LES 1^{er} ET 3^e JEUDIS DU MOIS, DE 13H30 À 16H30, sur rdv

• **UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs)** : SAMEDIS 7 MARS, 4 AVRIL ET 2 MAI, DE 10H À 11H30, sur rdv

• **ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement)** : LE 2^e LUNDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv

• **UNLI (Union nationale des locataires indépendants)** : LE 1^{er} LUNDI DU MOIS, DE 10H À 12H, sur rdv

• **URBANIS** : LE 3^e VENDREDI DU MOIS, DE 9H À 12H, sans rdv

• **ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat)** : LE 2^e VENDREDI DU MOIS, DE 13H30 À 16H30, sur rdv au 0 800 10 10 21 (numéro vert)

• **Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (association AT92)** : permanence téléphonique. Prise de contact auprès du Point Info Droit

• **UDAF (médiation familiale)** : LES 2^e ET 4^e JEUDIS DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv

• **Expert-comptable et commissaire aux comptes** : MARDIS 3 MARS, 7 AVRIL ET 5 MAI, DE 14H À 17H, sur rdv

• **Médiateur de la ville (pour les litiges entre la Ville et les administrés)** : TOUS LES 1^{ers} MERCREDIS DU MOIS, DE 10H À 12H, sans rdv

Rens. au 01 41 15 40 42 ou par courriel a.brossollet@ville-chaville.fr

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assurera une permanence téléphonique gratuite JEUDIS 12 ET 26 MARS, 23 AVRIL, ENTRE 10H ET 12H, au 01 41 10 27 80.

Inscription préalable sur <http://notaires92.fr/fr/consultations/les-permanences-telephoniques>

> Permanences juridiques

Permanences juridiques gratuites dans tous les domaines, assurées à la faculté de droit Paris 5, à Malakoff.

Renseignements et prise de rdv au 01 76 53 45 04 ou par courriel

cliniquejuridique@droit.parisdescartes.fr



BUDGET PARTICIPATIF #2 C'EST PARTI ! PARTICIPEZ ET VOTEZ !

La saison 2 du budget participatif est lancée. Chavillois, vous avez jusqu'au 6 avril pour déposer vos idées sur jeparticipe.ville-chaville.fr, puis du 22 avril au 18 mai pour choisir votre projet préféré. À vos marques, prêts, participez !

Hôtels à insectes, zone de sport plein air pour tous, science collaborative, bricolage, street art et fresques à Chaville, extension du mur d'escalade, balançoires dans les squares, poulailler communautaire et urbain... Voici les projets lauréats du premier budget participatif parmi les 159 idées proposées en 2019 par les Chavillois.

Pour cette 2^e édition, le principe est le même : un budget de 150 000 € est alloué par la Ville pour réaliser en 2020 les projets proposés, puis choisis par les habitants. Quelques règles à respecter : entrer dans les compétences de la commune ou de GPSO pour l'espace public, être une dépense d'investissement, ne pas entraîner de frais de fonctionnement, être réalisable dans la limite de 50 000 € par projet.

La date limite pour déposer une idée est

fixée au 6 avril. S'ensuivra une période d'analyse par les services de la mairie, puis la liste des projets recevables sera mise au vote à partir du 22 avril.

Ouvert à tous les Chavillois de plus de 16 ans, le vote se déroulera jusqu'au 18 mai. Les participants auront la possibilité de voter pour un ou plusieurs projets dans la limite de 150 000 €.

Si vous n'avez pas encore de compte, inscrivez-vous avec votre adresse mail et un mot de passe. Soutenez les idées que vous aimeriez voir se réaliser. Pour vous, c'est l'avantage de voir naître des projets de proximité, pratiques, originaux, solidaires ou en faveur du développement durable. C'est l'opportunité d'œuvrer concrètement à l'amélioration du cadre de vie dans votre ville. ■

Rendez-vous sur jeparticipe.ville-chaville.fr

ATTENTION AUX LAURIERS ENVAHISSANTS

Ils sont présentés en jardinerie comme des arbustes très beaux et occultants, mais saviez-vous que les lauriers du Caucase, lauriers palme ou lauriers cerise sont néfastes à la biodiversité ?

Les *Prunus laurocerasus* se répandent en effet très rapidement depuis quelques années en forêt, grâce à un réseau racinaire très efficace. Ils prennent alors la place des végétaux et des arbres autochtones.

Si votre jardin est bordé d'une haie de lauriers, pensez à les tailler au printemps, pour que les oiseaux ne puissent pas transporter les graines en lisière des bois.

Afin d'éradiquer cette espèce exotique envahissante, l'association Environnement Fausses-Reposes organise des opérations "Chasse à l'intrus", tous les premiers dimanches du mois, ainsi que le 15 mars, de 10h à 12h. Rendez-vous à l'entrée de la forêt, à l'angle des rues de la Brise et de la Martinière. ■

Plus d'infos sur <https://environnementfaussesreposes.wordpress.com>

LE NOUVEAU VISAGE DU PARVIS DE L'ATRIUM PREND FORME



Si quelques éléments de chantier sont encore visibles, notamment le long de l'avenue Roger Salengro, le réaménagement du parvis de l'Atrium (place Robert Schuman) touche désormais à sa fin, laissant entrevoir la vocation future de ce lieu convivial, alliant espaces végétalisés et minéralisés.

De nouveaux espaces végétalisés

Sur la place, dont l'ancien revêtement a été intégralement remplacé par des dalles en granit, des bancs en bois massif et des jardinières en métal galvanisé ont été installés, permettant la plantation de neuf arbres à haute tige et de plus

de 350 m² d'espaces végétalisés avec des arbustes, vivaces et graminées, qui offrent ainsi de nouveaux lieux de détente et de rencontre aux Chavillois.

Pilotés par la SPL Seine Ouest Aménagement, chargée du réaménagement du secteur de l'Atrium, ces travaux s'accompagnent de la pose de nouveaux mâts d'éclairage, de mobiliers pour les vélos et trottinettes et de brumisateurs. D'ici la fin du mois de mars, les édicules techniques, dont l'ascenseur, devraient être recouverts de bardage en bois, identique à celui qui viendra couvrir le parking à vélo sécurisé, installé à proximité de la contre-allée et de la station Vélib'. ■

En bref

> Jardin écologique

L'association Espaces organise des animations "jardin écologique" au jardin partagé de la Brise.

• **SAMEDI 14 MARS, DE 14H À 17H :** "Tout sur la tomate, de la graine au fruit, suivez son parcours" ou "Création d'un mur végétal"

• **SAMEDI 4 AVRIL, DE 14H À 17H :** "Alternative aux pesticides, comment lutter contre les dévoreurs ?"

Rens. : Léo Michel au 06 67 20 08 33
ou Johanna Roy au 06 51 38 12 80.

> Pour une forêt plus belle !

Participez à l'opération forêt propre organisée **SAMEDI 25 AVRIL, DE 14H À 18H**, dans le parc de la Mare Adam, par l'association Chaville Environnement, en partenariat avec la Ville (gants et sacs poubelle fournis, goûter proposé). Rendez-vous à l'entrée du parc, à côté du cimetière. La nature vous remercie !

> Lutte contre les marchands de sommeil

Afin de renforcer la lutte contre les marchands de sommeil*, une ligne téléphonique dédiée a été mise en place. Elle permet de signaler un logement indigne ou de se renseigner sur les possibilités de recours.

** Ce sont des marchands de misère, des propriétaires qui abusent de leurs locataires en louant, très chers et en connaissance de cause, des logements indignes.*

Tél. : 0 806 706 806 (mise en relation avec un conseiller de l'Agence départementale d'information sur le logement).

Plus d'infos sur www.cohesion-territoires.gouv.fr

AVEZ-VOUS VU CES ANIMAUX ?



En amont de la Semaine du Développement Durable organisée du 1^{er} au 7 juin, la Ville de Chaville lance une opération de recensement participatif de quelques animaux sauvages,

fréquemment rencontrés sur le territoire. Le choix de la Ville s'est notamment porté sur deux mammifères (le renard et le hérisson), deux oiseaux (le chardonay élégant et la mésange bleue) et deux insectes (la libellule demoiselle et le papillon, la piéride du navet).

Protéger et sensibiliser

À travers cette action collaborative et citoyenne, l'objectif de la Ville est de mieux identifier les lieux de vie, ainsi que les zones de déplacement de ces espèces qui participent à la biodiversité locale et ce, afin de mieux les protéger. Cette opération vise

également à sensibiliser les habitants à leur environnement et à les rendre acteurs de la préservation de la faune sauvage.

Pour participer, rien de plus simple ! Il vous suffit d'envoyer un mail au coordinateur Environnement et Développement Durable de la Ville, en précisant le jour et le lieu où vous avez croisé l'un de ces animaux, si possible avec photo.

Les résultats de ce recensement seront présentés lors de la Semaine du Développement Durable et l'action se poursuivra tout au long de l'année. ■

Rens. : f.binder@ville-chaville.fr

POUR PORTER **UN AUTRE REGARD** **SUR LE HANDICAP**

Organisée par le Centre communal d'action sociale de Chaville du 20 au 25 avril, la Semaine du handicap marquera une nouvelle étape dans la sensibilisation du grand public avec la mise en place de nombreuses actions sur la place du Marché, à l'Atrium et dans les gymnases.

Sensibiliser les enfants au handicap dès le plus jeune âge, ne serait-ce pas la clé pour lutter efficacement contre les préjugés et ancrer durablement les notions de respect et d'égalité dans l'esprit de nos futurs citoyens ?

Convaincues par cette démarche, la Ville de Chaville et l'Éducation nationale ont décidé de reconduire les actions de sensibilisation en direction des scolaires du 20 au 25 avril.

Une mobilisation de tous

Toute la semaine, les enfants des écoles élémentaires seront notamment invités à participer à des ateliers handisport au gymnase Halimi, avec le Comité départemental des Hauts-de-Seine Handisport 92. Les élèves de CE2 bénéficieront en plus d'une sensibilisation au handicap sensoriel, à l'espace Mosaïk. Partie prenante de la semaine, l'Association Sport et Loisirs de Chaville

(ASLC) proposera de son côté une journée complète autour de la pratique handisport le mercredi 22 avril.

Toutes ces animations trouveront leur prolongement lors des différentes portes ouvertes organisées pendant la semaine par les clubs de volley, d'escrime et d'équitation de Chaville.

Atelier d'initiation et moment festif

Parallèlement à ces actions, plusieurs temps forts, destinés à un très large public, viendront ponctuer cette Semaine du handicap, dont l'ouverture officielle aura lieu lundi 20 avril à l'Atrium avec la projection gratuite du film *The Upside*, remake américain de *Intouchables*.

Les Chavillois seront ensuite invités à se rassembler sur la place du Marché, jeudi 23 avril de 17h30 à 21h pour s'initier au basket fauteuil et assister à un match des jeunes pratiquants du Comité départemental Handisport 92. Un parcours



CRÉATIFS ENSEMBLE

Parallèlement aux actions de mise en situation et de sensibilisation qui ponctueront la manifestation, la Semaine du handicap sera aussi l'occasion de mettre en lumière le talent créatif des usagers de l'APEI qui exposeront à partir du 20 avril quelques-unes de leurs œuvres à l'Atrium. Ils présenteront également une œuvre collective et éphémère réalisée avec le concours des élèves de l'école Paul Bert.



LES INCONTOURNABLES DE LA SEMAINE

- **À partir du 20 avril** : exposition des œuvres réalisées par l'APEI et les élèves de Paul Bert, à l'Atrium
- **Lundi 20 avril à 18h** : projection du film *The Upside*, à l'Atrium. Entrée libre
- **Mardi 21 avril, à partir de 14h** : portes ouvertes du Centre équestre de Chaville (7, rue de l'Étang Saint Denis)
- **Mercredi 22 avril, de 19h à 20h** : portes ouvertes de la section adaptée du Chaville Sèvres Volley-Ball, en présence des jeunes du club, au gymnase Ladoumègue (32, avenue de la Résistance)
- **Jeudi 23 avril, de 17h30 à 21h** : initiation et match de basket fauteuil, parcours d'obstacles autour du handicap sensoriel, concert et food trucks, sur la place du Marché
- **Vendredi 24 avril, de 19h à 22h** : portes ouvertes du Cercle d'escrime de Chaville, au gymnase Halimi (1, rue du Gros Chêne). Cours d'essai gratuit pour tous et échanges avec des escrimeurs en fauteuil
- **Samedi 25 avril, de 9h30 à 11h30** : parcours en fauteuil et circuit de dégustation de produits à l'aveugle, sur la place du Marché
- **Samedi 25 avril, de 10h30 à 16h** : escape game handicap, à l'Atrium. À partir de 8 ans. Entrée gratuite. Inscription obligatoire par équipe de cinq à 10 joueurs auprès du CCAS, à partir du 30 mars. ■

Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr



d'obstacles en structure gonflable sera également aménagé afin de sensibiliser les Chavillois au handicap sensoriel. Cette soirée de mobilisation et d'inclusion s'achèvera par un moment festif et gourmand avec un concert et la venue de plusieurs food trucks.

Escape game

Samedi 25 avril, de 9h30 à 11h30, les membres du Conseil Municipal des Jeunes prendront le relais avec la mise en place de parcours en fauteuil et d'un circuit de dégustation de produits à l'aveugle, organisé avec le concours des commerçants du marché. Les habitants qui le souhaitent pourront également essayer de faire leurs courses sans faire usage de la parole ou de la vue. Pour les accompagner dans cette expérience immersive, ils bénéficieront de l'aide de jeunes du CMJ. Lors de cette journée de clôture, un espace game sur le thème du handicap sera également installé à la médiathèque. Dans ce jeu grandeur nature,



simulant une société créée par et pour les personnes en situation de handicap, les joueurs valides devront s'adapter à leur nouvel environnement et faire preuve de cohésion, d'esprit logique et parfois même d'intuition pour réussir leur mission.

Une manière ludique mais aussi intelligente de prendre conscience des problématiques auxquelles sont confrontées quotidiennement les personnes en situation de handicap. ■

LES SCOUTS S'OUVRENT AU HANDICAP

Depuis quelques mois, le groupe des Scouts et Guides de France de Chaville propose aux adultes en situation de handicap mental ou intellectuel de les rejoindre au sein de l'unité "Vent du large". Créé spécialement pour favoriser leur accueil et leur épanouissement parmi les Scouts, ce dispositif a pour but de leur permettre de participer à des projets collectifs et à des sorties en groupe, à la journée ou lors de week-end campés.

À travers cette action, le groupe des Scouts et Guides de France de Chaville entend ainsi offrir aux personnes en situation de handicap la possibilité de découvrir et de partager les valeurs du scoutisme, même arrivé à l'âge adulte.

Inscriptions toute l'année.

Rens. : Anne ou Alexandre
à vdlsqdfdechaville@gmail.com



Pour les seniors

> Club municipal des anciens de Chaville (CMAC)

- JEUDI 12 MARS : petite marche dans Chaville
- JEUDI 19 MARS, À 14H15 : visite du Musée de la Police. Tarif : 12 €
- JEUDI 2 AVRIL, À 14H : visite guidée de la Grande Écurie et de la Galerie des Carrosses à Versailles. Tarif : 25 €

Rens. : 01 75 32 32 65,
par courriel cmac@dbmail.com

> Cercle d'amitié de Chaville

- JEUDI 19 MARS, À 14H15 : visite des Carmes de Vaugirard. Nombre de places limité. Tarifs : 15 € pour les adhérents ; 20 € pour les non-adhérents.
- MARDI 21 AVRIL, À 14H30 : conférence sur Lisbonne, la capitale de l'Atlantique, à l'Atrium. Gratuit pour les adhérents ; 5 € pour les non-adhérents.
- JEUDI 23 AVRIL, À 15H10 : circuit savant du Petit train bleu, du quartier latin à l'Observatoire. Tarifs : 14 € pour les adhérents ; 19 € pour les non-adhérents.
- MARDI 5 MAI, À 14H30 : conférence sur l'invention des grands magasins, à l'Atrium. Gratuit pour les adhérents ; 5 € pour les non-adhérents.

Rens. : 06 09 75 11 18 ou 06 80 32 31 74.
Plus d'infos sur <https://sites.google.com/site/cercleamitiechaville>

> L'actualité du Pôle Seniors

- JEUDI 2 AVRIL, DE 10H À 12H : réunion d'information sur deux cycles d'ateliers, "Réaliser ses cosmétiques soi-même" et "Bien choisir son alimentation", à l'hôtel de ville.
- MERCREDI 22 AVRIL, DE 14H30 À 16H30 : conférence sur "La découverte de l'hypnose", à l'hôtel de ville.
- MARDI 5 MAI DE 9H30 À 10H30 : Point Info Seniors, au Pôle seniors (1085, avenue Roger Salengro).

Rens. : 01 41 15 96 20.

> Spectacle des seniors

VENDREDI 15 MAI, À 14H30, la Ville de Chaville invite les Chavillois de 65 ans et plus à assister à la représentation de la comédie musicale *My Fair Lady*, proposée par l'association Accords Majeurs et le conservatoire de Chaville-Ville-d'Avray, à l'Atrium. Inscriptions à partir du mardi 21 avril, aux horaires d'ouverture de la mairie. Rens. : 01 41 15 40 57, 01 41 15 40 68 ou 01 41 15 40 00.

> Villa Beausoleil

Rens. : service Animations au 01 40 92 10 00.
Plus d'infos sur www.vbchaville.fr
(redirection vers une page Facebook)

En bref

> Vacances Jeunesse de printemps

Pendant les vacances de printemps, le service Jeunesse accueillera vos enfants et ados du lundi 6 au vendredi 17 avril.

À noter : le stage "Éveil culture et sport" aura pour thème les cultures urbaines, en partenariat avec la MJC de la Vallée, pour les 11-15 ans, du 6 au 10 avril.

Les inscriptions auront lieu **DU LUNDI 9**

AU SAMEDI 28 MARS. Rendez-vous sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne"), sur le Portail famille ou au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté en mairie (pour les personnes ne disposant pas d'accès à Internet).

Rens. : 01 41 15 47 21

ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

> Préparez la Fête des voisins !

La Fête des voisins se déroulera **VENREDI 29 MAI**, mais l'événement se prépare dès maintenant dans votre quartier ! Pour que la fête soit la plus réussie possible, la mairie peut vous fournir un kit de communication (affiches, tracts, gobelets, T-shirts...) et vous prêter du matériel (tables et chaises).

À noter : les quantités seront définies par la Ville, dans la limite des stocks disponibles. Pour réserver, quelques clics suffisent via un formulaire en ligne sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne").

Inscriptions du 14 avril au 15 mai.

Rens. : 01 41 15 40 68 ou par courriel v.gousset@ville-chaville.fr



> Don du sang

La prochaine collecte de sang, organisée par l'Établissement français du sang en partenariat avec la Ville de Chaville, aura lieu **LUNDI 20 AVRIL, DE 15H À 20H**, en mairie.

Rens. : 01 41 15 47 95.

> Dimanche en jeux

Venez (re)découvrir les jeux de société, seul(e), en famille ou entre amis. Ambiance conviviale garantie ! De 7 à 99 ans. Entrée libre.

DIMANCHE 26 AVRIL, DE 14H À 17H, à l'espace Mozaïk (3, parvis des Écoles)

Rens. : nicole@bucquet.com



Catherine Destivelle : cette Parisienne d'origine est devenue une véritable icône de la montagne, notamment lorsqu'elle a ouvert en solo une voie dans la célèbre face ouest des Drus, dans le massif du Mont Blanc.

POUR DAVANTAGE D'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, Chaville s'empare de nouveau de la question de l'Égalité femme-homme pour faire bouger les lignes.

Savez-vous en quelle année les femmes ont-elles obtenu le droit de travailler sans l'accord de leur mari ? Ou bien encore, combien de femmes ont déjà obtenu une Palme d'or à Cannes ? Voici quelques-unes des questions auxquelles les Chavillois ont été invités à répondre sur la page Facebook de la Ville fin février. Organisé dans le cadre des manifestations autour de la Journée internationale des droits des femmes, ce quiz était l'occasion de rappeler la difficile émancipation des femmes et les fortes inégalités dont elles sont encore victimes. Dix places pour le concert de Souad Massi à l'Atrium, le 7 mars, étaient en jeu. Une chanteuse reconnue aujourd'hui tant pour ses chansons que pour ses prises de position en faveur de la question des conditions des femmes à travers le monde [voir article p. 22, ndlr].

Des femmes d'exception

La venue de cette artiste engagée fait écho à l'exposition "Championnes françaises d'exception", visible jusqu'au 25 mars sur le parvis de l'hôtel de ville. Réalisée par l'association Femmes ici et ailleurs, celle-ci présente les portraits de

24 sportives qui ont marqué l'histoire du sport français par leurs performances : de la navigatrice Florence Artaud, aux championnes du monde de handball 2017 en passant par la joueuse de tennis Suzanne Lenglen, l'alpiniste et grimpeuse Catherine Destivelle, la cycliste Jeannie Longo ou encore l'athlète Marie-José Pérec...

État des lieux de l'Égalité femme-homme

Toutes ces actions s'inscrivent dans un travail de fond initié par la Ville et formalisé depuis trois ans au sein d'un rapport annuel sur l'Égalité femme-homme.

Ce document permet de dresser un état des lieux, tant en matière de fonctionnement de la commune que des politiques qu'elle mène sur son territoire. Il constitue également un formidable outil d'orientations et de programmes pour améliorer la situation.

C'est tout le sens donné à la reconduction de l'adhésion au Centre Hubertine Auclert, qui apporte information et expertise aux collectivités pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. ■

“ÉCOLE EN CHANTIER” TRANSFORMER LES TRAVAUX EN SUPPORT D'APPRENTISSAGE

Un chantier, ce ne sont pas seulement des machines et du bruit, ce sont aussi des métiers et des hommes. Afin d'expliquer aux enfants les étapes de la construction d'une école, le CAUE 92¹ a mis en place le dispositif “École en chantier”. Reportage à l'école maternelle Les Iris.

Casque de chantier vissé sur la tête et gilet fluorescent par-dessus le manteau, les enfants parcourent, impressionnés, le chantier de l'école maternelle Les Iris. Par petits groupes, afin que chacun puisse observer à son aise les travaux en cours, les élèves de la classe de CE2C d'Anatole France découvrent l'avancée du chantier. Certains éprouvent quelques difficultés à se repérer dans ce qui était, quelques années auparavant, leur école maternelle. “C'était une salle de classe là ?” interroge l'un des enfants, devant un grand espace vide.

Tout au long de la visite, les questions, nombreuses, fusent : Comment fait-on le béton ? Comment creuse-t-on les trous ? Où seront les salles de classes ? Quand seront finis les travaux ?

Une visite pédagogique et ludique

Pour y répondre le plus clairement possible, Quentin Guihaire, coordinateur de synthèse du chantier², qui accompagne les jeunes élèves avec leurs enseignantes M^{mes} Grossin et Thourot, emploie des images pédagogiques et ludiques. La solidité des matériaux utilisés est ainsi comparée à différents types de barres chocolatées. Un franc succès pour les enfants dont la curiosité – et l'appétit – est aiguisé ! “Je m'attache à expliquer aux enfants la méthodologie dans un chantier”, souligne M. Guihaire.



Car c'est bien là la finalité du dispositif “École en chantier” : expliquer aux enfants, visites du chantier à l'appui, les acteurs et les étapes de la conception et de la construction d'une école.

Se projeter dans la future école

“Vivre un chantier en site occupé [comme c'est le cas au groupe scolaire Anatole France – Les Iris ou à l'école maternelle Les Jacinthes, ndlr] peut être traumatisant pour les enfants car le temps des travaux leur semble long”, explique Fanny Tassel, responsable de l'atelier pédagogique de la ville et de l'architecture du CAUE 92, qui intervient à la demande des équipes éducatives. “Il est important pour eux de dépasser les nuisances du chantier et de se projeter dans le futur.”

Pour ce faire, des séances ont été organisées cette année dans les trois classes de CE2 d'Anatole France : explication des grandes phases de travaux, découverte des métiers du bâtiment...

“C'est une excellente occasion d'acquérir de nouvelles connaissances, notamment en vocabulaire”, indique M^{me} Grossin, l'une des enseignantes. “Ils ont également construit un décor de travaux, avec un ouvrier en gilet jaune ; la prochaine étape consiste à jouer des saynètes sur chaque étape du chantier.”

Des travaux que les enfants trouvent impressionnants, notamment le montage de la nouvelle structure en bois et de l'ascenseur. À la fin de la visite, une élève résume bien le sentiment général de la classe : “C'est dur de construire une école !” ■

¹ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine

² Le coordinateur de synthèse est chargé de veiller à la bonne exécution du chantier.



En bref

> Vacances de printemps

• Dans les accueils de loisirs

Vous avez **JUSQU'AU VENDREDI 6 MARS** pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pendant les vacances de printemps (du 6 au 17 avril). Rendez-vous sur le portail famille <http://famille-chaville.fr> ou, pour les personnes ne disposant pas d'Internet, directement en mairie auprès du guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté.

Inscriptions dans la limite des places disponibles.

Rens. : 01 41 15 40 00.

• À la MJC de la Vallée

DU LUNDI 6 AU VENDREDI 10 AVRIL

- **Pour les ados** : une semaine autour des cultures urbaines, en partenariat avec le service Jeunesse de la mairie [voir p. 20, ndlr]

- **Pour les 3-5 ans** : La vie de château au Pôle ludique, de 9h30 à 11h. Programme des stages directement auprès de la MJC.

- **Pour les 6-10 ans** : À la recherche des trésors au Pôle ludique, de 11h à 12h30. Programme des stages directement auprès de la MJC.

À noter : ouverture du Pôle ludique pour les familles adhérentes du Pass, mardi 7 et jeudi 9 avril, de 15h à 18h.

Plus d'infos et inscriptions auprès de la MJC.

> Sophrologie ludique

La MJC de la Vallée propose un atelier parent-enfant, **SAMEDI 28 MARS**, autour de la sophrologie ludique. Objectif : apporter des outils aux parents afin de gérer le stress de leurs enfants et les émotions qui peuvent être envahissantes.

Tarif : 25 € le duo.

Plus d'infos et inscriptions auprès de la MJC.

SOUAD MASSI UNE VOIX QUI S'ÉLÈVE

De sa voix profonde au grain si particulier, Souad Massi caresse les mots, des mots chargés de sens, qui ruissellent sur des musiques chaleureuses. Cette magnifique auteure, compositrice, musicienne et chanteuse est à l'Atrium le 7 mars.

Dumniya ("mon souhait") est-il l'album d'une artiste qui fait passer des messages ou d'une militante qui chante ?

Un artiste fait toujours passer des messages. Il est vrai que, personnellement, j'ai toujours l'impression de devoir défendre certaines causes. Je suis très sensible à ce qui se passe autour de moi, dans le monde, et ça m'inspire pour écrire des chansons. D'où ma réputation d'artiste engagée.

Que raconte-t-il ?

On retrouve plusieurs thèmes qui me tiennent à cœur. Il y a bien sûr des chansons d'amour. D'autres où je parle de la situation politique en Algérie. Dans *Je veux apprendre*, j'encourage l'émancipation des femmes et des petites filles pour aller étudier. *Pays natal*, écrite par Françoise Mallet-Jorris, parle de nostalgie, de l'exil...

Pour qui chantez-vous ?

J'ai un public très large, de tous les âges, de tous niveaux. Un public qui me ressemble en fait, très famille, très ouvert, curieux, attentif, généreux, fidèle.

Vous chantez en arabe et en français, votre musique reflète-t-elle aussi cette double culture ?

J'ai grandi et fait mes études en Algérie.



© JEAN-BAPTISTE MILLOT

J'ai été imprégnée de la culture musicale algérienne, très ouverte sur la Méditerranée. Et quand j'étais jeune, j'écoutais beaucoup de musique occidentale. Ce qui

m'a permis de m'enrichir, de créer de façon très naturelle des ponts entre ces cultures.

Comment êtes-vous sur scène ?

Nous sommes cinq musiciens : un joueur de mandole, un violoniste, deux percussionnistes et moi à la guitare. Il y a beaucoup de complicité entre nous. Avec le public, il m'arrive de partager certaines émotions. Être sur scène est un moment magique. Même si le trac est là du début à la fin, mais avec l'âge et l'expérience j'ai appris à vivre avec, ça ne se voit pas trop.

Vous chantez à Chaville la veille de la Journée internationale des droits des femmes.

Quel est votre souhait pour les femmes ?

Je souhaite que toutes les femmes dans le monde soient heureuses, qu'elles puissent faire ce qu'elles ont envie de faire, surtout dans les pays où elles ne peuvent pas s'exprimer. Je leur souhaite plus de droits, plus d'écoute. En France aussi. Je souhaite qu'on prenne au sérieux les victimes des violences faites aux femmes. Qu'une femme meure tous les trois jours, je trouve ça intolérable et scandaleux. ■

Samedi 7 mars, à 20h45, à l'Atrium.

Réservations : 01 47 09 70 75.

BEATLES À TOUS LES ÉTAGES

Samedi 7 mars, près de 40 musiciens du conservatoire investiront les coursives de l'Atrium pour un concert-promenade inédit autour des Beatles. À chaque étage de l'équipement, résonneront quelques-uns des plus célèbres morceaux mais aussi d'autres moins connus du groupe mythique de la pop anglaise. Une façon originale de redécouvrir ce lieu important de la culture à Chaville tout en fredonnant : *Yesterday*, *Hey Jude*, *Eleanor Rigby*, *Penny Lane*...

Tous les départements (corde, vent, percussions) du conservatoire seront représentés lors de ce concert, qui associera également plusieurs musiciens et chanteurs de la MJC de la Vallée. Outre se frotter aux scarabées de Liverpool, ce rendez-vous constituera également pour tous ces artistes l'occasion de jouer hors du cadre traditionnel. Pour clore cette balade musicale, les musiciens se réuniront pour interpréter, dans une version symphonique, le dernier morceau de leur dernier disque *Golden Slumbers*.

Samedi 7 mars, à 16h30, à l'Atrium. Entrée libre.



© ISTOCK

RENDEZ-VOUS À LA 35^e ÉDITION DE LA BROCANTE DE CHAVILLE

Amis chineurs, prenez date ! Le dimanche 29 mars, Chaville organise sa brocante annuelle.

C'est l'un des événements immuables de chaque début de printemps. À l'instar des arbres et des fleurs qui bourgeonnent un peu partout en ville, les tables et les chaises seront de sortie pour la traditionnelle brocante de Chaville, dont on célébrera le 29 mars la 35^e édition.

Pour cette manifestation, près de 300 stands seront déployés de part et d'autre de l'avenue Roger Salengro, entre le carrefour du Puits-sans-Vin et la Pointe de Chaville.

L'occasion rêvée pour les chineurs, les chercheurs de trésors ou les simples flâneurs de dénicher la bonne affaire ou de s'offrir un moment de détente au milieu de ce bric-à-brac chaleureux et festif.

Chapoumtchak et échassiers

Pour relever encore un peu plus l'ambiance de cette 35^e édition, plusieurs animations seront au programme, dont les déambulations en musique de la fanfare Chapoumtchak, un groupe de musiciens bien connu des enfants chavillois qu'ils accompagnent lors du carnaval.

Des circassiens montés sur échasses de l'association Cirkalme-toi se mêleront également à la foule compacte de

l'avenue Roger Salengro. Sur le parcours, plusieurs stands de restauration permettront aux visiteurs de marquer une pause gourmande.

La brocante des enfants

Cette année encore, la manifestation offrira aux enfants de six à 12 ans la possibilité de donner une seconde vie à leurs livres, jouets et jeux en les proposant à la vente.

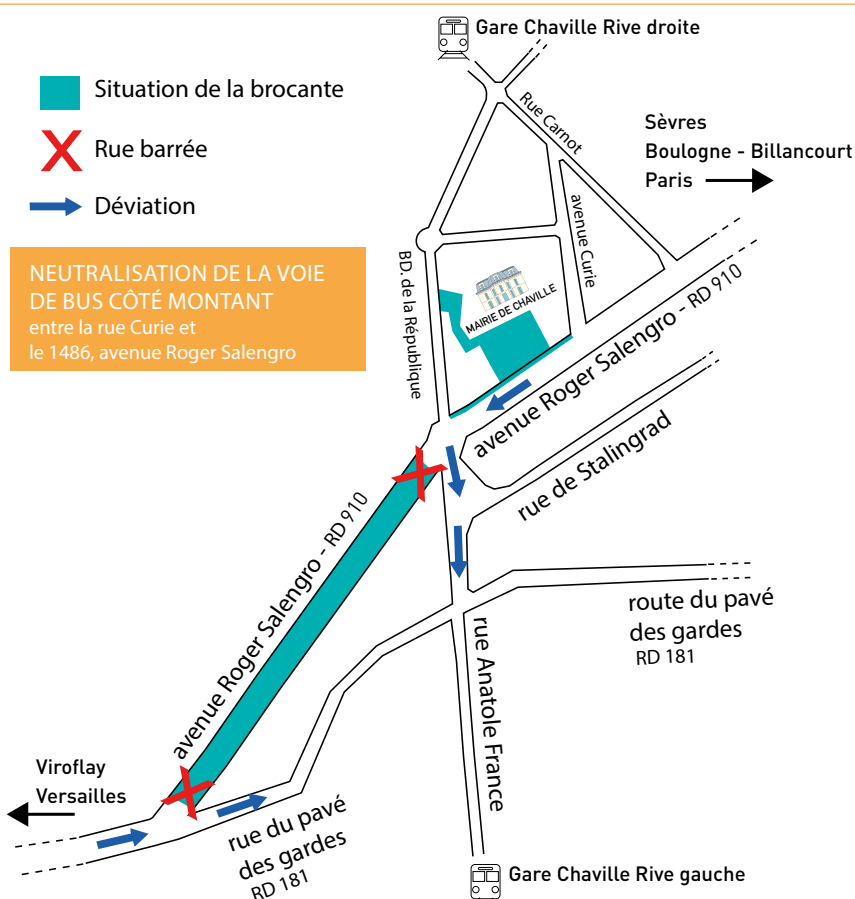
Aménagée dans les jardins de l'hôtel de ville, cette brocante "spéciale kids" constituera également un grand terrain de jeux avec l'installation de stands de

maquillage et de réalisation de masques d'animaux, d'un manège de chaises volantes ou encore de structures gonflables (le San Marino Party, la faucheuse double effet).

De leur côté, les élus du Conseil Municipal des Jeunes régaleront les enfants avec leurs barbes à papa et leurs crêpes, dont les ventes seront reversées cette année au profit de la Croix-Rouge française. ■

Dimanche 29 mars, de 9h à 19h, sur l'avenue Roger Salengro (de 9h à 18h dans les jardins de l'hôtel de ville pour la brocante des enfants).

Rens. : 01 41 15 40 00.



ATTENTION AUX RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Pour le bon déroulement de la manifestation, la circulation sera interdite de 4h à minuit et le stationnement de 3h à minuit, avenue Roger Salengro entre la Pointe de Chaville et le carrefour du Puit-sans-Vin.



DIMANCHE 29 MARS 2020 DE 9H À 19H
 avenue Roger Salengro et parc de l'hôtel de ville

Renseignements : 01 41 15 40 00
www.ville-chaville.fr
 Retrouvez-nous sur [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)



ELECTROCHIC À CHAVILLE

IL Y A DE L'ELECTRO DANS L'AIR

Pour sa 4^e édition, le festival Electrochic, natif des Yvelines, se ramifie à Chaville.
Rendez-vous le vendredi 13 mars au 25 de la Vallée pour une grande soirée autour de la musique electro.

Les musiques électroniques sont portées par une soixantaine de festivals en France, dont Electrochic qui a été lancé en 2017 à Vélizy-Villacoublay et Versailles, puis s'est étendu aux communes de Jouy-en-Josas, Saint-Cyr-L'École et Fontaine-le-Fleury.

Le principe de ce festival multi-sites : "Une programmation bâtie à plusieurs, respectant l'ADN de chacun, qui se revendique comme une exploration des différents courants et tendances de la musique électronique." Electrochic conforte sa réputation de festival de référence en Île-de-France en ajoutant cette année au réseau des scènes investies le 25 de la Vallée à Chaville.

Promouvoir la musique électronique

"La musique électronique était présente mais de manière épisodique", confie Rémy Ardaillon, directeur de la MJC. "Nous avons envie de la développer dans notre programmation, de promouvoir cette esthétique musicale. Il se trouve qu'il y a juste à côté de chez nous un festival qui lui est dédié. Nous avons beau ne pas être sur le même territoire communautaire, se rapprocher des organisateurs nous a semblé naturel. C'est une façon de dépasser les frontières administratives qui n'existent pas dans les pratiques du public."



Le duo Ork.

Pour marquer son entrée dans le festival, la MJC proposera, vendredi 13 mars, trois séquences éruptives.

Un film, deux concerts

D'abord un ciné-concert avec projection du film de Chris Marker *La Jetée* (1962), revisité par Chapelier Fou et le saxophoniste-clarinetiste Maxime Tisserand. Puis deux concerts electro.

En toute logique, la MJC a invité en première partie Medium Douce, qu'elle accompagne dans le cadre de son dispositif "Backstage". Ce groupe de quatre percussionnistes mélange l'atmosphère

envoûtante de la musique minimaliste et du post-rock avec l'énergie de la techno et de la trance.

Le duo Ork prendra le relais en installant sur scène son univers hypnotique. Olivier Maurel au vibraphone et Samuel Klein à la batterie slament entre les genres electro, jazz, rock et musique répétitive, en activant une machine tentaculaire qui forme un véritable orchestre. Du spectacle pour les yeux et pour les oreilles. ■

Vendredi 13 mars, à 20h30, au 25 de la Vallée.

Festival Electrochic#4 les 12, 13 et 14 mars

Infos et réservations sur
www.festivalelectrochic.fr

LE "BABY BOY" FAIT TOURNER VOS PETITS !



Pour le plus grand plaisir de vos enfants, un nouveau manège s'installera sur la place du Marché, du 4 avril au 3 mai. Nul doute que les différentes "montures" colorées du "baby boy" feront tourner les têtes ! Et, bonne nouvelle aussi pour les parents : s'il vous reste des tickets non utilisés du carrousel "La Belle Époque", ceux-ci sont aussi valables sur "Le baby boy".

À noter : ce manège a été retenu suite à un appel à candidatures initié par la Ville. ■

Du samedi 4 avril au dimanche 3 mai.

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 15h30 à 19h ; mercredi, samedi et dimanche, de 10h à 12h30 et de 15h30 à 19h.

Tarifs : 2 € pour 1 ticket, 5 € pour 3 tickets, 10 € pour 8 tickets.

CONTE'FÉRENCE IL ÉTAIT UNE FOIS... LA NATURE ET SES CRÉATURES

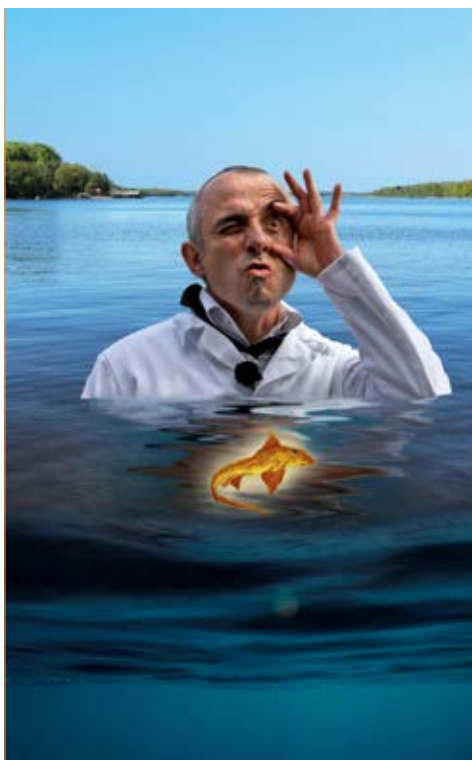
Spectacle destiné à toute la famille, *Le Poisson d'or et autres contes les pieds dans l'eau* alterne fiction et réalité, belles histoires et faits concrets. Pour rêver et pour réfléchir.

C'est l'histoire d'un pêcheur qui prend le temps de se laisser éblouir par la beauté du monde. Il trouve un jour dans ses filets un poisson aux écailles couleur d'or qui le supplie de le remettre à l'eau, en échange de quoi tous ses vœux seront exaucés...

Le Poisson d'or, comme les autres contes de ce spectacle, contient tous les ingrédients du genre : du merveilleux, de l'étonnant, du symbolique, des leçons de choses. Mais pas seulement. S'il fait rêver, développe l'imaginaire, éveille la curiosité, il amène aussi le public à poser un regard plus éclairé sur son environnement, et en particulier sur la biodiversité.

Sensibiliser au patrimoine écologique

Auteur et conteur, David Le Gall a conçu son cycle de "conte'férences" après avoir rencontré des spécialistes des plantes,



des mammifères, des oiseaux, de l'eau et de ses habitants, qui lui ont donné matière à réflexion. Son imagination et la finesse de son écriture ont fait le reste. "Le conte permet d'entrebâiller la porte pour aborder des sujets sensibles sur la défense de notre patrimoine écologique." Dans *Le Poisson d'or et autres contes les pieds dans l'eau*, il aborde chaque thème par le biais d'une histoire qu'il fait suivre d'une petite présentation scientifique à la portée de tous.

Ces histoires ont pour décor un monde merveilleux, peuplé de toutes sortes de créatures, insoupçonnées des hommes et pourtant si proche d'eux. "Il est le berceau de la vie. S'il venait à disparaître, la vie disparaîtrait avec lui." ■

Samedi 21 mars, à 17h, à la médiathèque.

Entrée libre. À partir de 7 ans.

Rens. : 01 41 15 99 10.

COMMENT RETRACER LE PARCOURS D'UN ANCÊTRE RÉSISTANT ?



André Grondet, le grand-oncle de Stéphanie Trouillard.

Une photo noir et blanc. Un nom sur un monument aux Morts. Un prénom que son grand-père ne prononçait jamais. Un fantôme mort dans la Résistance le 12 juillet 1944. Ce sont les seules pistes

dont Stéphanie Trouillard dispose lorsqu'elle se lance en 2012 sur les traces de son grand-oncle André Grondet.

Qu'est-ce qui pousse une jeune femme à tourner les pages plombées de la France occupée ? L'Histoire chevillée au corps, la journaliste spécialisée dans les conflits mondiaux ressent l'urgence de mettre en lumière son "oncle de l'ombre", exécuté à 23 ans avec 17 de ses camarades dans une ferme du Morbihan. Le temps presse pour écouter les voix qui s'éteindront bientôt.

Une véritable enquête

Compulsant les archives en France et en Allemagne, elle pose les jalons de sa vie fulgurante. Quatre années sont nécessaires pour redonner chair à un héros

anonyme enrôlé en Allemagne dans le cadre du STO, jusqu'à rejoindre le maquis et les FFI.

Le Café du Forum sera l'occasion pour Stéphanie de partager son expérience et d'échanger autour des recherches généalogiques et des archives accessibles à tous.

En 2018, elle écrit *Mon oncle de l'ombre, enquête sur un maquisard breton* et ravive la flamme de cet homme libre, blagueur et courageux. Comme un devoir de mémoire, son récit publié par les éditions Skol Vreizh redonne des couleurs à André, qui reçoit à titre posthume la médaille de la Résistance française en 2019. ■

Samedi 25 avril, à 15h, à l'Atrium.

Entrée libre. Rens. : 01 41 15 47 40.

JULIEN ROCHEFORT

DANS LES PAS DE VICTOR HUGO

Après plus de 150 représentations, la pièce *Pyrénées ou le voyage de l'été 1843* finira sa tournée à l'Atrium. Ému à l'avance d'endosser une dernière fois le costume de Victor Hugo, Julien Rochefort entraînera le public chavillois avec lui dans ce voyage magnifique.



Victor Hugo a beaucoup voyagé et beaucoup écrit. Pourquoi avoir choisi ce récit-là ?

Avec Sylvie Blotnikas qui a fait la mise en scène, on voulait monter un texte de Victor Hugo qui soit inédit au théâtre. On s'est dirigés assez vite vers le récit de ce

voyage très particulier puisqu'il arrive à la fin un drame dans sa vie.

Quel était l'objet de ce voyage ?

Depuis qu'il avait rencontré Juliette Drouet, il faisait régulièrement avec elle des voyages d'été. Comme il avait une affection à l'œil, il avait cherché une station thermale pour se soigner et choisi les Pyrénées qui étaient en vogue. Avec toujours l'envie de sortir de Paris, de voir la nature qu'il adorait, de voir des paysages et de s'en imprégner.

Comment arrivez-vous à restituer ses impressions ?

Il se trouve que la forme d'écriture qu'a adoptée Hugo, qui est celle d'une lettre à un ami, devient très facilement théâtrale. Je m'adresse au public comme lui s'adressait à cet ami fictif et on avance d'un endroit à l'autre, comme si je prenais le spectateur par la main et qu'on faisait le voyage ensemble.

Comment devient-on Victor Hugo ?

Je ne lui ressemble pas et j'ai eu des scrupules au début. Mais après tout, c'est du théâtre. Dépassons l'apparence.

L'essentiel est que je coule mes émotions dans celles de Victor Hugo, que je mette mes pas dans les siens.

Lesquelles de ses qualités faites-vous ressortir ?

Son humour pince-sans-rire. Son œil photographique, son art de la description. Ses pages quasi proustiennes quand, grâce à un bruit, à la vision d'un volet, lui revient tout un pan de son passé, le souvenir du voyage qu'il fit, enfant, pour rejoindre son père en Espagne.

Vous êtes seul en scène : est-ce un exercice plus exigeant que de jouer à plusieurs ?

Nettement plus exigeant, en particulier dans la concentration. C'est très grisant et très agréable aussi. Surtout avec un texte exceptionnel. Je fais en sorte que ce ne soit pas théâtral et ampoulé, mais simple, familier, avec beaucoup de vivacité. Je me donne un peu... ■

Jeudi 30 avril, à 20h45, à l'Atrium.

Réservations : 01 47 09 70 75.

Une Rencontre de l'Atelier aura lieu à l'issue de la pièce entre le public et Julien Rochefort, sur le thème "Victor Hugo et le voyage".

Elle sera animée par Pierre-Olivier Scotto.

UN SCIENTIFIQUE PEUT-IL ÊTRE CROYANT ?

Il était une foi(s) la science et la religion. Alliées au temps des Grecs, elles se regardent aujourd'hui en chien de faïence et semblent n'avoir plus rien à se dire. Pourquoi ?

Science et foi ont pourtant une destination commune : connaître le monde et ainsi connaître l'homme. On a cependant tendance à les opposer : l'esprit analytique de la science basé sur la raison semble incompatible avec la révélation de la foi où toute expérimentation est impossible.

Quand "la réalité" devient incertitude

Chantal Amouroux, normalienne et agrégée de biologie, interrogera l'histoire des sciences pour éclairer l'opposition entre scientifiques et religieux.

Quand la science s'est-elle érigée en idéologie en plaçant la matière sur un piédestal ? De l'Antiquité au déterminisme triomphant du XVIII^e siècle, la science prend son indépendance jusqu'à devenir toute-puissante. Avec la révolution de la physique quantique, la matière n'est plus matière. Entre ondes et particules, elle devient une structuration du vide. Le matérialisme serait-il battu en brèche ? La science rejoindrait-elle la métaphysique ? Pour réconcilier Esprit et Matière, Chantal Amouroux, secrétaire générale de l'Association des Amis de Pierre Teilhard de Chardin, évoquera lors de ce Café du Forum "la vision" de ce scientifique jésuite qui fait de l'homme la clé de l'univers en disant : "J'étudie la matière et je trouve l'esprit." ■

Samedi 14 mars, à 15h, à l'Atrium. Entrée libre. Rens. : 01 41 15 47 40.



FAVORISER LE SPORT CHEZ LES JEUNES

Pour encourager la pratique sportive chez l'enfant, la Ville propose aux enseignants des cycles d'apprentissage et des événements, menés en partenariat avec l'Éducation nationale.

Le goût du sport, ça s'apprend dès le plus jeune âge. Pour aider les enseignants dans leur mission d'éducation au sport, la Ville organise toute l'année des interventions coordonnées avec l'Éducation nationale. Chaque classe du CP au CM2 bénéficie ainsi d'une heure de sport par semaine, encadrée par les quatre éducateurs sportifs de la Ville, tous diplômés d'État.

Développement physique et psychologique

Organisées sous forme de cycles, selon une logique d'apprentissage et en lien avec les programmes scolaires, ces séances de sport permettent aux enfants d'acquérir la motricité indispensable à leur bon développement physique et psychologique.

Pour ce faire, les éducateurs sportifs s'appuient sur la pratique de sports variés : athlétisme, roller, jeux d'opposition, sports collectifs, arts du cirque...

Des événements sportifs fédérateurs

Afin de fédérer les enfants autour de ces pratiques sportives, les éducateurs organisent également chaque année avec l'Éducation nationale plusieurs grands rendez-vous.

C'est notamment le cas avec le cross scolaire. Point d'orgue du cycle endurance réalisé chaque début d'année par toutes les classes, cette course réunit les enfants des trois écoles élémentaires autour de parcours adaptés à chaque classe de niveau.

Avec les interclasses, les enfants se challengent dans différents sports pratiqués en cycle dans un esprit convivial. Les élèves de CM1 participent également en juin à une grande sortie à vélo. L'occasion de mettre en pratique les enseignements dispensés par les éducateurs sportifs lors du cycle prévention routière. ■

En bref

> Éco-Trail® de Paris Île-de-France

LES 14 ET 15 MARS, les sportifs aguerris et amateurs, et les amoureux de la nature s'élanceront sur les parcours des trails, randonnées et marches nordiques organisés dans le cadre de la 13^e édition de l'Éco-Trail® de Paris Île-de-France.

Comme chaque année, les coureurs passeront par Chaville.

Venez les encourager !

Plus d'infos sur <https://paris.ecotrail.com>

> Nutrition et sport

Le Comité départemental EPGV (Éducation physique et gymnastique volontaire) des Hauts-de-Seine, en partenariat avec Nature et Cie, organise un atelier sur la nutrition et le sport, **SAMEDI 28 MARS, DE 14H À 17H**, à l'école Paul Bert.

Plus d'infos sur www.codepepgv92.fr

> L'actualité du Club d'Haltérophilie Musculation

• **SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 AVRIL, À PARTIR DE 14H** : championnats régionaux Élite d'haltérophilie (salle d'haltérophilie-musculation)

• **DU LUNDI 6 AU VENDREDI 10 AVRIL, DE 10H À 12H** : stage de musculation et de préparation physique, ouvert à tous à partir de 10 ans (salle d'haltérophilie-musculation)

Tarifs : 30 € moins 18 ans, 40 € plus 18 ans.

Rens. et inscriptions : chmchaville@hotmail.fr

Plus d'infos sur <https://chmchaville.fr>

> Randonnée en Normandie

Envie d'un bol d'air et de marcher en pleine nature ? Inscrivez-vous à la randonnée organisée **DU JEUDI 21 AU SAMEDI 23 MAI** par Chavil' Gym en Normandie. Au programme : le pont de Tancarville et le bocage, les falaises d'Étretat et les criques.

Plus d'infos sur <http://chaville.gym.free.fr/rando>

FANNY BULLIER FINE LAME CHAVILLOISE

À 16 ans, elle a déjà tout d'une grande. En terminal S, la jeune fille originaire de Chaville figure aujourd'hui au rang des meilleurs espoirs féminins de l'escrime français en fleuret.

Elle l'a encore prouvé fin janvier en se classant 3^e lors d'une épreuve par équipe organisée en Pologne comptant pour la Coupe du Monde.

Inscrite au Pôle France Relève Fleuret de Wattignies depuis 2019, Fanny Bullier enchaîne les entraînements, les compétitions... et les bons résultats. En 2018, elle a notamment réalisé un doublé lors des Championnats de France en terminant à la 3^e place en individuel et la seconde par équipe sous la bannière "La Jeune Sévrienne". Un club qu'elle a rejoint en 2015 après avoir fait ses premières armes au Cercle d'Escrime de Chaville à l'âge de 7 ans. ■



En bref

> **Troc' 2 roues de la PEEP**

La PEEP organise son traditionnel Troc' 2 roues, dans la salle polyvalente Paul Bert : achat-vente de vélos, trottinettes, rollers, trotteurs et poussettes (en partenariat avec La ville à vélo).

• **SAMEDI 7 MARS** : dépôt des objets de 10h à 12h30, vente de 14h à 18h.

• **DIMANCHE 8 MARS** : retour des invendus et remise des recettes de 10h à 12h (10 % des recettes seront versées au profit du handicap).

Rens. : 06 51 39 92 98 ou sur le site

<http://chaville.peep.asso.fr>

> **Écrans et famille : mode d'emploi**

La FCPE Chaville organise une conférence-débat à destination des familles sur le thème des impacts des écrans sur les enfants de 0 à 15 ans. Elle sera animée par Sabine Duflo, psychologue, thérapeute familiale et fondatrice du collectif CoSE (collectif surexposition enfant écrans).

MARDI 10 MARS, À 20H, à l'école Paul Bert.

Rens. : contact@fcpechaville.org

> **Stages de yoga**

Organisés par l'Atelier du mouvement, dans la salle polyvalente Paul Bert (1, parvis des Écoles). **SAMEDIS 21 MARS ET 25 AVRIL, DE 15H À 18H30.**

Renseignements et inscriptions

au 06 85 78 79 74 et sur

<https://www.feldenkraismagdalawitter.com/>

> **Loto de la Croix Bleue des Arméniens**

La section Ter Tavtian de Chaville de la

Croix Bleue des Arméniens de France

organise son loto annuel, **DIMANCHE 22 MARS**

À PARTIR DE 14H30, à l'Atrium, au profit de ses œuvres humanitaires. Venez jouer dans une ambiance amicale (buffet de pâtisseries et boissons). Nombreux lots à gagner !

> **Vente de vêtements d'été**

Organisée par le Secours Catholique

de Chaville, **SAMEDI 25 AVRIL, DE 10H À 17H**, au

1104, avenue Roger Salengro.

Tout petits prix, vente ouverte à tous.

> **Construisez votre caisse à savon !**

Les Pionniers et Caravelles de Chaville

(Scouts et Guides de France) organisent une

démonstration de caisses à savon, **DIMANCHE 7 JUIN.**

Pour y participer, constituez votre équipe et construisez une belle caisse à savon. Vous pouvez aussi assister à cet événement sportif et convivial en forêt.

Rens. : piokchaville@gmail.com

Plus d'infos sur <https://pionniers-chav.wixsite.com/caissesasavon>



La Ruche Chavilloise.

LA RUCHE CHAVILLOISE ET FREE'S ART ASSOCIATION S'INSTALLENT AU DOISU

Deux associations viennent de voir le jour au Doisu
afin de renforcer les liens entre les habitants et proposer
de nouvelles activités aux jeunes du quartier.

Créées il y a seulement quelques semaines par des habitants du quartier, ces deux associations visent à développer des actions de médiation sociale, culturelle ou artistique en direction des jeunes.

Présidée par Joël Yapi, qui dirige également l'AS Futsal Chaville 92, la Ruche Chavilloise entend notamment proposer, dès le mois de mars, des ateliers d'aide aux devoirs pour les collégiens et lycéens, ainsi que des temps d'échanges et de prises de parole avec des Chavillois au parcours atypique.

"L'objectif de ces rencontres est de montrer à des jeunes, parfois déscolarisés, que l'on peut rebondir et s'en sortir, et de leur donner des pistes pour les aider dans leur projet", souligne le président de l'association, qui compte sur le soutien des habitants pour la mise en place de ces actions, soit en devenant bénévole pour l'aide aux devoirs, soit en venant partager leurs parcours de vie.

Les membres du bureau de la Ruche ont également réfléchi à la possibilité d'accompagner les jeunes dans la préparation et le financement de voyage. "L'idée est de les aider dans l'élaboration et le financement de leur projet, mais ce sont à eux de

trouver le lieu d'hébergement, les moyens de transport et de calculer leur budget."

Arts urbains

En lien direct avec la Ruche, Free's Art Association souhaite, de son côté, développer des actions en lien avec les arts urbains. "Dans la continuité de l'encadrement que nous menons déjà avec les jeunes du groupe LT Squad, qui réunit aujourd'hui plusieurs jeunes de quartiers, notre ambition est de proposer de nouvelles activités de médiation artistique et créative dans le domaine de la musique ou du théâtre", explique Kevin Exurville, le président de Free's Art Association. ■

Rens. : laruchechavilloise@outlook.fr et

freesartassociation@gmail.com

SCÈNE OUVERTE AUX JEUNES TALENTS

Le 21 mars, Free's Art Association organise une scène ouverte à la MJC de la Vallée avec, en tête d'affiche, le groupe de rap LT Squad, formé de jeunes issus du quartier du Doisu. Entrée libre.

Samedi 21 mars, à 18h, à la MJC de la Vallée.

Rens. : 01 47 50 23 93.

LE ROTARY CLUB DE CHAVILLE EN ACTION



Le Rotary Club multiplie ses initiatives (loto annuel le 1^{er} février, concert jazz à la MJC le 30 avril) pour financer le soutien apporté à des causes humanitaires et sociales.

Avec l'appui d'autres acteurs professionnels ou associatifs locaux, le club vient ainsi de contribuer au financement d'un minibus destiné à l'accompagnement de personnes handicapées pour Les Papillons blancs de la Colline (ex-APEI).

L'association a également apporté son soutien à un projet de sensibilisation aux enjeux de commerce équitable de cacao en Côte d'Ivoire, initié par la section chavilloise des Éclaireurs et Éclaireuses unionistes de France. ■

JAZZ PROJECT' DU BON SON POUR UNE BONNE ACTION

Dans la continuité de ses actions caritatives, le Rotary Club de Chaville organise un concert jazz, samedi 30 avril à la MJC, avec le groupe Le Feu (Funk Experience Unit) et, en première partie, l'ensemble jazz du conservatoire. Les bénéfices de cet événement seront reversés à l'ARSEP, fondation pour l'aide à la recherche sur la sclérose en plaques. Venez nombreux ! Samedi 30 avril, à 20h30, à la MJC de la Vallée. Tarif : 15 € - Rens. : 01 47 50 23 93.

CHAVILLE RÉVÈLE SES RICHESSES MULTICULTURELLES À LA MJC

L'association Amitiés Internationales et Jumelages de Chaville (AIJC) et la MJC de la Vallée s'associent pour vous proposer un après-midi culturel !

Venez partager vos histoires, vos spécialités culinaires, vos traditions, vos danses... lors de ce moment convivial ouvert à tous. En français, en mandarin, en portugais, en arabe... venez raconter votre pays et faire voyager les Chavillois.

Au programme : buffet partagé, démonstration de danses folkloriques, quiz, musique, contes traditionnels. Toutes vos idées d'animation sont les bienvenues ! Contactez vite l'AIJC ou la MJC. ■

Samedi 28 mars, de 14h à 18h, à la MJC de la Vallée - Entrée libre
Rens. : contactaijc@gmail.com ou angele.guilbert@mjcdevallee.fr
Plus d'infos sur www.chavillejumelage.com et www.mjcdevallee.fr



L'agenda de la MJC

> Bal country

Spécial débutants et novices, sur le thème du carnaval.

SAMEDI 1^{er} MARS, DE 14H À 19H.

Tarifs : 6 € (adhérents) et 9 € (non-adhérents).

> Stage voix saturées

Apprenez le Kshoo, cette technique vocale incontournable du metal, sans toutefois vous casser la voix.

SAMEDI 7 MARS, DE 16H30 À 19H30.

Tarifs : 20 € (adhérents) et 32 € (non-adhérents).

> Printemps des poètes

Rencontre poétique sur le thème du courage.

SAMEDI 14 MARS, DE 15H À 17H, au Caf' associatif.

Entrée libre



> Opération solidaire

Exposition de poupées de l'Unicef (du 16 au 28 mars) et vente **LES SAMEDIS 21 ET 28 MARS** (tarif : 20 €). Les bénéfices seront reversés à l'Unicef pour permettre aux enfants d'accéder aux soins et à l'éducation.

> Soirée jeux

- **VENDREDI 27 MARS, À 20H30** : embarquez pour un road trip en Europe, pour l'arrivée du printemps.
- **VENDREDI 24 AVRIL, À 20H30** : voyagez jusqu'aux îles les plus lointaines...

Entrée libre

> Soirée flamenco

JEUDI 23 AVRIL (plus d'infos auprès de la MJC).



MJC de la Vallée - 25, rue des Fontaines Marivel
Rens. : 01 47 50 23 93.
Plus d'infos sur www.mjcdevallee.fr



ÉLECTIONS MUNICIPALES

MODE D'EMPLOI

Les dimanches 15 et 22 mars, les électeurs sont invités à se rendre aux urnes pour élire leurs nouveaux conseillers municipaux et le conseiller métropolitain. Infos pratiques.

> Pour qui vote-t-on ?

Les élections municipales ont pour objectif d'élire les 35 conseillers municipaux siégeant au Conseil municipal de Chaville. Une fois élus, ces derniers procèdent à l'élection du nouveau maire et de ses adjoints lors du Conseil municipal suivant le scrutin.

À noter : la Ville de Chaville comptant désormais plus de 20 000 habitants, le nombre de conseillers municipaux est passé de 33 à 35.

Depuis la loi du 17 mai 2013, les électeurs sont également appelés à élire le conseiller métropolitain, qui figure sur le même bulletin que la liste des candidats aux élections municipales.

> Comment se déroule le scrutin ?

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct. Le scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours, avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du Code électoral). Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation

proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour, un second tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10 % des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

> Où voter ?

Pour connaître votre bureau de vote de rattachement, reportez-vous à votre carte d'électeur ou vérifiez sur www.service-public.fr. En cas de doute, contactez le service Élections au 01 41 15 40 00.

À Chaville, tous les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

> Comment voter par procuration ?

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez choisir une tierce personne, inscrite sur la liste électorale de Chaville (mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote), pour voter à votre place.

Où faire la démarche ?

Présentez-vous muni d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple) au Commissariat de Sèvres (4, avenue de l'Europe ; tél. : 01 41 14 09 00) ou au Tribunal d'instance de Boulogne-Billancourt (35, rue Paul Bert ; tél. : 01 46 03 08 17).

Pour gagner du temps, vous pouvez télécharger le formulaire disponible sur le site www.service-public.fr (Cerfa n° 14952*01). Une fois ces démarches réalisées, un récépissé vous sera remis. Attention, la démarche doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration en mairie.

Déroulement du vote

Le jour du scrutin, l'électeur qui a reçu votre procuration doit :

- Avoir sa propre pièce d'identité
- Se présenter à votre bureau de vote
- Voter en respectant les mêmes règles que les autres électeurs. ■

Toutes les infos sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Démarches & Infos pratiques / Formalités administratives / Élections").

CARTE DES BUREAUX DE VOTE



En bref

> Cessez-le-feu en Algérie

La journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc sera célébrée **JEUDI 19 MARS À 11H**, au cimetière de Chaville.

> Journée de la déportation

La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation sera commémorée **DIMANCHE 26 AVRIL À 10H**, au cimetière.

> Commémoration du génocide arménien

La 105^e commémoration du génocide arménien aura lieu **DIMANCHE 26 AVRIL**, à partir de 10h30 (messe en l'église arménienne Saint Grégoire l'Illuminateur). Un rassemblement est prévu devant l'église arménienne, ainsi qu'un dépôt de gerbes (à 12h15) au pied du monument situé à l'angle des rues Paul Vaillant-Couturier et Carnot (devant la gare Chaville Rive droite).



PERMANENCES DES ÉLUS

- Jean-Jacques Guillet, votre maire, reçoit à l'hôtel de ville sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 10h à 12h (hors vacances scolaires). Il vous reçoit également sur rendez-vous.
Contact : 01 41 15 40 00 ou secretariat.mairie@ville-chaville.fr
- Un maire adjoint assure une permanence tous les jeudis (hors vacances scolaires), de 10h à 12h, sans rendez-vous et sur demande précise faite à l'accueil (toutes questions sauf le logement social).
- Pour les demandes de logement social, le maire adjoint compétent vous reçoit le lundi.
Uniquement sur rendez-vous au 01 41 15 47 85 ou logement@ville-chaville.fr ■

État civil octobre-décembre 2019

Naissances

Nathan Saux, Ingrid Vargas Hideroa Precup, Iyed Ben Ghanem, Leyla Majoub, Suzanne Pacitti, Loup Paterne, Julian Cotard, Aaron Vourc'h Djomaleu, Philippine Bié, Inès Vidal, Jonah Bamouni, Kyrane Dakouri, Amaury Mahuzier, Nolan Guimard, Ambre Jourdain de Thieulloy, Gabrielle Foulon, Léo Herreros, Eline Sakam, Samuel Diebold, Yoan Estevao, Gaëtan Rivoal, Aksel Makoudi, Thomas Galandrin, Louis-Gabriel Gauthier, Kiara Gonçalves Vignolles, Inacio Guaranho de Assis, Eline Luu, Enzo Lamrani, Imane Lemoigne, Shaïly Dahouet-Boigny Telle, Adhémar Muller, Elisa Laigle

Mariages

Benoit Gillet et Marie Pirot ; Florent Vincent et Emmanuelle Kempf

Décès

Benoit Bettencourt, Marie Lhoste, Gérald Pierre, Hélène Hembert, Jeannine Florent, Max Trebbi, Regine Danon, Patrick Alexandre, Jacqueline Martin, Marcel Fourneau, Véronique Sugar, Georges Sagetelian, Amar Chellala, Geneviève Salacroux, Etienne André, Gisèle Croguennec épouse Vallet, Jacques Lauzon, Yves Léveillé, Gérard de Vallois, Thérèse Voreux, Jacqueline Duhaut

**Toute l'actualité
de votre ville
sur ville-chaville.fr
et facebook.com/chaville**



TOUTE LA MAGIE DU LED

Apparu dans les années 1980, le led donne aujourd'hui à la lumière artificielle une nouvelle dimension en lui permettant d'habiller aussi bien une enseigne, un décor ou un costume.

"Avec le led et encore plus depuis l'apparition du led flexible ou en ruban, on peut presque tout faire en matière d'éclairage", souligne Francisco Baladron, à la tête de l'entreprise My Led Neon, installée depuis deux ans avenue Roger Salengro.

Du film publicitaire à la scène du Grand Palais

C'est lors d'une participation au "Burning Man", grande rencontre artistique organisée chaque année dans le désert du Nevada, que l'ancien électronicien a pris la mesure des possibilités offertes par ces petites diodes électroluminescentes et décidé de se spécialiser dans le secteur.

Une reconversion lumineuse qui l'amène aujourd'hui à travailler avec de nombreux professionnels de la pub, du cinéma, de l'événementiel ou du monde du spectacle, toujours à la recherche de nouveaux effets visuels.

Dernièrement, il a ainsi habillé de lumières une combinaison de surfeur pour les besoins d'un film publicitaire ou encore



décoré la scène du Grand Palais de 500 ampoules led imitation flamme pour un gala de la Fédération internationale d'escrime.

Si le spécialiste travaille principalement avec des professionnels, il est également ouvert aux particuliers à la recherche de luminaires innovants. Et pour découvrir toutes les possibilités et déclinaisons du led, le mieux est encore de visiter son showroom. ■

1845, avenue Roger Salengro

Rens. : 06 70 07 14 57

ou par courriel contact@my-led-neon.fr

Plus d'infos sur www.my-led-neon.fr

L'actu du marché

> Le printemps s'installe sur le marché

L'Association des commerçants du marché vous invite à venir fêter le printemps avec des surprises pour toute la famille.

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MARS, DE 9H30 À 12H30.

> Gourmandises de Pâques

À l'occasion de la fête de Pâques, l'Association des commerçants du marché vous accueille avec des petits paniers d'œufs en chocolat. Avis aux gourmands !

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 AVRIL, DE 9H30 À 12H30.

> Vos rendez-vous "Chez Fanette"

• JEUDI 19 MARS, DE 18H À 21H : afterwork de printemps

• JEUDI 23 AVRIL, DE 18H À 21H : afterwork, dans le cadre de la Semaine du handicap [voir p. 18-19, ndlr]

Plus d'infos sur [www.facebook.com/](https://www.facebook.com/ChezFanette)

[ChezFanette](https://www.instagram.com/chezfanette) et www.instagram.com/chezfanette

> Likez et partagez "J'achète local Chaville"

Pour ne rien perdre des bons plans, des actus et des promos en cours chez vos commerçants, rendez-vous sur la page Facebook créée par l'Association des Commerçants et artisans de Chaville : "J'achète local Chaville". Et, pendant que vous y êtes, n'hésitez pas à ajouter un petit pouce et à partager vos infos préférées !

Rens. : 01 41 15 82 04 ou par courriel commerce@ville-chaville.fr

LA MÉDIATION OU LE COACHING DE BONNES CARTES À JOUER POUR AVANCER

Spécialiste en relation et en communication, Roxane Jarry a récemment ouvert un espace médiation et coaching à Chaville pour accompagner les personnes, les couples et les familles souhaitant changer une situation (relationnelle, professionnelle, personnelle) qui ne les satisfait pas.

Libérer la parole

"Si la médiation vise principalement à restaurer la parole dans un couple ou au sein d'une famille, tandis que le coaching repose davantage sur un travail personnel, les deux processus partagent de nombreuses caractéristiques. Dans un cas comme dans l'autre, le rôle du professionnel est de jouer les facilitateurs pour aider les personnes à

libérer la parole et trouver en elles les clés pour avancer", souligne la juriste de formation, diplômée d'État en médiation familiale, assermentée auprès de la Cour d'Appel de Versailles et coach professionnel.

Pour y parvenir, la médiatrice et coach s'appuie notamment sur des techniques de dialogue et de communication, ainsi que sur des exercices de contextualisation développés dans un cadre sécurisé et confidentiel. Et, comme Roxane Jarry aime le rappeler à ceux qui hésitent à franchir le pas : "Le premier entretien ne vous engage en rien et vous permet de clarifier votre situation avec un professionnel, qui saura vous proposer ou vous orienter vers un accompagnement adapté." ■



12, rue des Fontaines Marivel

Rens. : 06 63 02 39 60

ou par courriel mediation@revelink.net

Plus d'infos sur www.revelink.net/espace-mediation-coaching

En bref

> Permanence du conseiller énergie

Le conseiller énergie "FAIRE" de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de GPSO assure des permanences à Chaville.

Prochaines permanences : **VENDREDIS 13 MARS ET 10 AVRIL, DE 13H30 À 16H30**, à l'hôtel de ville (1456, avenue Roger Salengro).

Inscription obligatoire au 0 800 10 10 21 (numéro vert).

> Le programme de la Maison de la Nature et de l'Arbre

• Ateliers

Le samedi, plusieurs horaires possibles. Sur inscription

- **LE 7 MARS** : jardinière, semis et bombes à graines (matin)

- **LE 14 MARS** : sac à tarte et cotons démaquillants (matin) et récupérateur d'eau de pluie (après-midi)

- **LE 21 MARS** : création upcycling "oiseau en papier" (matin) et création upcycling "décor naturel" (après-midi). Dans le cadre de la Journée internationale des forêts

- **LE 28 MARS** : nichoir à chauve-souris (matin) et compostage, lombricompostage (après-midi)

- **LE 4 AVRIL** : mangeoire à oiseaux (matin)

- **LE 11 AVRIL** : cosmétiques naturels, dentifrice et gommage pour le corps (matin)

- **LE 18 AVRIL** : création upcycling "vase" (matin) et création upcycling "rosaces" (après-midi)

- **LE 25 AVRIL** : permaculture (après-midi)

• Auto-réparation de vélos

Faites diagnostiquer votre vélo, traditionnel ou électrique, grâce aux conseils de professionnels.

SAMEDI 7 MARS ET 4 AVRIL, DE 14H À 15H30 ET DE 16H À 17H30.

Sur inscription

• Soirée chouette

Pour toute la famille. Sur inscription. Soirée dédiée à l'observation de la chouette hulotte et autres animaux veilleurs de nuit

SAMEDI 28 MARS, DE 19H30 À 21H.

Départ à 19h30, à l'entrée de la gare Chaville Rive gauche

Rens. et inscriptions au 0 800 10 10 21 (numéro vert)

Maison de la Nature et de l'Arbre

14, ruelle des Ménagères à Meudon

Activités gratuites

et réservées aux habitants de GPSO



PLAN VÉLO OÙ EN EST-ON ?

Dans le cadre du Plan Climat, Grand Paris Seine Ouest s'engage à développer les mobilités douces et à faciliter les déplacements moins polluants pour l'environnement. Le Plan Vélo s'inscrit dans cette démarche.



Dans le cadre du Plan Vélo, les huit villes de GPSO aménagent leur territoire pour accueillir les cyclistes dans les meilleures conditions possibles.

Il existe deux types d'aménagements en faveur des circulations cyclables : les circulations "dédiées" (pistes et bandes cyclables) et les zones de circulation "apaisées" (zones 30, zones de rencontre et rues à vitesse limitée en double-sens cyclable).

Concertations et actions

En juillet et septembre 2019, des réunions de concertation ont eu lieu sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest, regroupant des acteurs clés du territoire : associations locales de cyclistes, vendeurs de vélos, partenaires institutionnels ou encore instances de participation locales.

Afin d'apporter des réponses rapides aux besoins des cyclistes, des actions à court terme ont été réalisées en parallèle à cette réflexion globale : zones 30 et double-sens cyclables, panneaux cédez-le-passage vélos aux feux, sas vélos et stationnement vélos.

La mise en œuvre d'aménagements plus ambitieux, notamment avec un réseau d'itinéraires structurants dédié et d'itinéraires alternatifs dans les zones apaisées, est en cours de réflexion, en lien notamment avec le Département.

L'aménagement de l'espace public n'est pas le seul axe visé dans le cadre du Plan Vélo. Les services en faveur des cyclistes viendront compléter les aménagements. Plusieurs domaines font l'objet de réflexion : stationnement vélo, sensibilisation du public, ateliers de réparation, lien avec le monde associatif, orientation dans la ville...

Location et subventions

Que ce soit un vélo à assistance électrique ou un vélo classique, pour une journée ou plusieurs mois, l'offre de location de vélo pour les habitants de GPSO est variée.

Avec Vélib', ce sont 61 stations réparties sur six des huit villes, qui ont séduit en 2019 plus de 2000 abonnés courte durée, et plus de 37000 abonnés longue durée.

En septembre 2019, Île-de-France Mobilités a lancé son service régional de location de longue durée de vélos à assistance électrique : Véligo location.



De son côté, GPSO offre la possibilité, depuis le 1^{er} janvier 2019, à toute personne majeure résidant dans l'une de ses huit villes, de bénéficier d'une subvention à hauteur de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

La Ville de Chaville accorde une subvention de 250 € pour l'achat d'un 2^e vélo électrique dans le foyer depuis février 2020. ■

Plus d'infos sur www.velib-metropole.fr,

www.veligo-location.fr et www.seineouest.fr



QUARTIER URSINE
Maison 207 m²



QUARTIER LA POINTE
Duplex 5 pièces 130 m²

Vendu récemment sur **CHAVILLE**



QUARTIER RIVE GAUCHE
Appartement 5 pièces 94m²



QUARTIER MARIVEL
Appartement 3 pièces 70 m²



Vous désirez vendre,
acheter, louer
ou investir ?

Quelque soit votre
projet, n'hésitez pas à
nous en faire part.

**ESTIMATION
OFFERTE**

Tél. : 01 84 19 80 23

522, avenue
Roger Salengro
92370 CHAVILLE

www.stephaneplazaimmobilier.com



SERVICES FUNÉRAIRES

- ORGANISATION D'OBSÈQUES
- PRÉVOYANCE
- MONUMENTS

31 23
OBSÈQUES

1366, av. Roger Salengro
à CHAVILLE

01 47 50 50 66 - pfg.fr

* Appel gratuit depuis un poste fixe. Hab. 14,92.B.15

-50%
SUR VOTRE 1^{er} PAIRE
DE VERRES,
SELON VOTRE CHOIX.

OPTISSIMOD

OPTICIEN - VISAGISTE - LENTILLES DE CONTACT
Depuis 1987 - Engagement solidaire

Marie-Claude Chevrolle, votre opticienne diplômée d'État,
vous propose un suivi et contrôle de votre performance visuelle
et la qualité garantie de votre équipement, avec les meilleurs
fabricants de verres et de montures. **Agréé toutes mutuelles.**



optiswiss



Chloé

EMMANUELLE
RHAMET PARIS

Calvin Klein

CHARLINE BOBIN
PARIS

PAUL & JOE

22, rue de Jouy 78220 VIROFLAY
Tél. 01 30 24 36 44 • www.optissimod-viroflay.monopticien.com



ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • RAVALEMENT



Sceaux
fcaweb.fr

01 41 87 08 25

Pharmacies de garde

En mars

Dimanche 8

Pharmacie du Parc
29, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 00 44

Dimanche 15

Pharmacie de l'Église
3, rue de Sèvres à Ville-d'Avray
Tél. : 01 47 50 43 10

Dimanche 22

Pharmacie du Collège
16, rue de Marnes à Ville-d'Avray
Tél. : 01 47 09 06 56

Dimanche 29

Pharmacie Carnot
18, rue Carnot à Chaville
Tél. : 01 41 15 13 29

En avril

Dimanche 5

Pharmacie des Écoles
667, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 48 98

Dimanche 12

Pharmacie Carnot
18, rue Carnot à Chaville
Tél. : 01 41 15 13 29

Lundi 13

Pharmacie Sarran
1403, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 41 53

Dimanche 19

Pharmacie Siboni
124, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 00 02

Dimanche 26

Pharmacie de la Pointe
2025, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 40 80

En mai

Vendredi 1^{er}

Pharmacie Baum
95, rue des Bruyères à Sèvres
Tél. : 01 46 26 35 35

Dimanche 3

Pharmacie Principale
143, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 29 70

Installations

• **Cynthiane Angrand, psychologue clinicienne**, s'est installée à Chaville au 1713-1715, avenue Roger Salengro. Accompagnement psychologique de l'enfant à l'adulte, des seniors et des aidants. Consultation sur rdv au cabinet ou visite à domicile.

Rens. : 06 19 95 84 78, par courriel cynthianeangrand@gmail.com
Prise de rdv sur www.doctolib.fr

• **L'instant présent - Nathalie Dalmar, sophrologue** : séances individuelles ou en groupe, à domicile ou au cabinet (12, rue des Fontaines Marivel).

Rens. : 06 32 40 84 11, par courriel linstantpresent92@gmail.com

Vos questions sur le handicap

Pour tous renseignements sur les dispositifs destinés aux personnes porteuses d'un handicap, contactez le Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS) au 01 41 15 96 20.

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, avenue de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9h à 23h, au 0 820 800 880.

Urgences dentaires 92 : liste des cabinets dentaires ouverts qui assurent les urgences les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 01 47 78 78 34.

Urgences ophtalmologiques 7j/7 et 24h/24 :
01 42 34 80 36 (Hôtel-Dieu)
ou 01 40 02 16 80 (Quinze-Vingts)

Centre hospitalier des 4 Villes :
urgences, rue Lauer à Saint-Cloud

Rens. au 01 77 70 70 70 et sur www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 :
08 36 68 99 33.

Service de taxi et moto taxi :
01 47 50 48 01 ou 06 07 18 66 18.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier, matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. Grand Paris Seine Ouest débarrasse les habitants de ces objets. Ils doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Démarches & Infos pratiques / Urbanisme & environnement / Propreté / Collecte des déchets").

• Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détartrants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9h à 12h.

• Déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Syctom (agence métropolitaine des déchets ménagers) en demandant votre badge d'accès sur le site www.seineouest.fr

Les particuliers peuvent accéder à la déchèterie, du lundi au samedi, de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30, le dimanche de 9h à 12h30 et les professionnels du lundi au vendredi, de 7h à 12h.

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.

Rens. au 01 40 13 17 00 ou sur le site www.syctom-paris.fr

Plus d'infos au 0 800 10 10 21.

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédaction en chef : Stéphanie Riet / Rédaction : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Sophie le Bouabennec, Anna Paspire, Stéphanie Riet et Catherine Rivière / Photos : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Philippe Dobrowolska, Franck Parisi, Anna Paspire et Stéphanie Riet / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 11 000 ex. Dépôt légal : mars 2020. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : mai 2020. Photo de couverture © Ville de Chaville / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 45 14 14 40 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40 ou par courriel communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92 370 Chaville.



OGIC une nouvelle nature de ville

AVENUE SALENGRO | CARRÉ ATRIUM

LIVRAISON ÉTÉ 2021



- > Une **résidence élégante** au cœur de la ville
- > Des maisons et appartements **du studio au 6 pièces**
- > **À 600 m* de la gare de Chaville-Rive-Droite**
- > Livraison 2^e trimestre 2020

AVENUE DE JOUY | ACHROME

EMMÉNAGEZ CET ÉTÉ



- > Une **résidence intimiste** à l'architecture raffinée
- > Appartements **4 pièces** encore disponibles
- > **À 200 m* de la gare de Chaville-Vélizy**
- > Livraison 2^e trimestre 2021

**PROPRIÉTAIRE
À CHAVILLE**

2 ADRESSES D'EXCEPTION

RENDEZ-VOUS EN ESPACE DE VENTE

1 383 AVENUE ROGER SALENGRO À CHAVILLE (FACE AU MONOPRIX)

01 87 64 40 00

OGIC.FR

*Source : Google Maps. La date de livraison prévisionnelle de la résidence « Carré Atrium » à Chaville est prévue au 2^e trimestre 2021. Architecte : WILMOTTE & ASSOCIÉS SA. Illustration : J. Sargon et Visiobit. La date de livraison prévisionnelle de la résidence « Achrome » est prévue 2^e trimestre 2020. Architecte : Fragments - Illustration : Jérôme Sargnon. Il est précisé que les dates d'avancement des travaux ou de livraison sont approximatives et peuvent être retardées en raison de la survenance d'un cas de force majeure ou plus généralement d'une cause légitime de suspension du délai de livraison. OGIC ÎLE DE FRANCE QUÊST SUD SAS au capital de 2 250 000 €, RCS Nanterre n° 824622914. Titulaire de la carte professionnelle : Transactions sur immeubles et fonds de commerces - sans engagement de recevoir des fonds, délivrée le 22 février 2018 par la CCI Paris IDF sous le n° 9201 2018 000024825 - OGIC SERVICES SAS au capital de 38 112,25 €, RCS de Nanterre n° 432456762, titulaire de la carte professionnelle : Transactions sur immeubles et fonds de commerces - sans engagement de recevoir des fonds, délivrée le 22 février 2018 par la CCI Paris IDF sous le n° 92012018000024808. Représentés par leur président, la société OGIC, SA à Directeur et Conseil de surveillance au capital de 3 702 600 €, RCS Nanterre n° 382621134. Sièges sociaux : 58/60 avenue Edouard Vaillant, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. OSWALD 0485 - 02/2020.

Agir ensemble

CONTE DE FÉE POUR CITOYENS CHAVILLOIS

Après deux mandats de restriction budgétaire : augmentation des tarifs des accueils de loisirs, des activités périscolaires, limitation draconienne du nombre de places des accueils du mercredi, au prétexte que la superficie des locaux était insuffisante, monsieur le Maire promet près de 16M€ de dépenses pour 2020.

Petit retour en arrière : la mairie actuelle avait fermé le centre de loisirs des Petits Bois pour offrir un emplacement de choix au groupe immobilier La Franco Suisse annihilant ainsi toute possibilité d'extension du collège Jean Moulin.

Parallèlement l'établissement privé Saint Thomas de Villeneuve se voyait offrir une opportunité inespérée d'agrandissement.

Que penser de l'effort budgétaire consenti pour les classes extérieures ?

La durée est généreusement passée de 5 à 6 jours ; rappelons qu'avant 2014 les élèves chavillois portaient 16 jours...

Les parents ne pourront que se réjouir de l'augmentation du nombre d'ATSEM dans les classes d'école maternelle. Il est vrai que ces dernières années ces personnels indispensables au bon fonctionnement des écoles avaient vu leur nombre se réduire au strict minimum.

Tout aussi politique l'annonce d'un encadrement renforcé pour accueillir les enfants des centres de loisirs qui se verront dotés d'un nombre de places supplémentaires.

Est-ce à dire que les animateurs obtiendront un statut de titulaire plutôt que celui de vacataire qui leur est offert aujourd'hui ? Leur rémunération sera-t-elle revue à la hausse ?

Même tableau idyllique quant aux installations sportives décrites par le Maire comme nombreuses, presque toutes rénovées et en parfait état.

Si Chaville était dotée d'aussi nombreux équipements sportifs, pourquoi alors avoir besoin de louer un gymnase à Saint Thomas pour pallier l'immobilisation du gymnase d'Anatole France ?

Le rapport d'orientation budgétaire annonce un budget solide et novateur et promet des avancées considérables au service des familles mais seul le futur permettra de s'assurer que ces promesses sont bien tenues...

Chacun sait que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute.

Thierry Besançon, Catherine Griveau, David Ernest
elusagirensemble@gmail.com

Chaville pour vous

REMERCIEMENTS

C'est la dernière tribune du groupe municipal Chaville Pour Vous puisque les élections municipales auront lieu en mars 2020.

C'est le temps pour nous de faire un bilan. Nous avons essayé tout au long de ces six ans de rester fidèles à ce que nous défendons en mars 2014 : vigilants, offensifs et force de proposition.

Nous sommes heureux de voir que certaines de nos propositions sont mises en place dans Chaville, comme le budget participatif par exemple, ou la végétalisation de l'Atrium, ou une meilleure offre de santé pour les Chavillois. Nous avons essayé d'être une opposition convaincante pour la majorité.

Nous avons aussi essayé d'être une opposition constructive pour soutenir la majorité municipale dans ses initiatives comme sur le Projet Educatif ou sur l'Avenue Roger Salengro.

Nous n'avons jamais oublié nos priorités : la jeunesse, la solidarité, l'écologie.

Nous tenons à vous remercier encore une fois pour la confiance que vous nous avez accordée.

Nous remercions aussi l'ensemble des élus municipaux des autres groupes et nous saluons leur engagement pour Chaville. Chacun a ses priorités politiques, mais chacun est sincère. Les débats en conseil municipal ont été denses pendant ces 6 ans mais toujours cordiaux et respectueux.

La pluralité des opinions et le principe de représentativité font de notre République commune, un espace fécond et vigoureux en perpétuelle évolution. Il y a encore fort à faire mais, avant tout, ce qui est cher à notre cœur : vive la démocratie !

L'équipe Chaville Pour Vous

Catherine Lime-Biffe, Nicolas Tardieu et Michel Petiot
chavillepourvous@gmail.com

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est

Chaville à gauche

INTERVENTION LORS DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2020 (EXTRAITS)

« Je voudrais juste souligner ce qui apparaît clairement dans ces orientations : le fait que les communes soient de plus en plus obligées de pallier les conséquences des coupes budgétaires de l'Etat concernant les services publics nationaux ou les conséquences des choix politiques dits de « modernisation » dans les collectivités. Ces choix ont abouti partout à des suppressions de postes ou de services et dans certains territoires à une véritable désertification, catastrophique socialement et écologiquement. Nous avons dénoncé bien des fois, la politique d'austérité conduite depuis plus de 10 ans à différents échelons de notre pays.

L'Etat se décharge sur les collectivités, tout en leur enlevant des moyens, soit par baisse des dotations, soit par non-compensation des charges nouvelles transférées. C'est une façon de déplacer la responsabilité politique, mais les mouvements sociaux depuis 2 ans, témoignent du refus voire de l'exaspération de nombreux citoyens. On n'a jamais vu, 1100 chefs de service hospitaliers menacer de démissionner, des avocats jeter leur robe, des enseignants leurs manuels scolaires, des transports bloqués aussi longtemps...

A Chaville, on a connu la fermeture du centre de sécurité sociale, de l'hôpital de Sèvres, de l'antenne de police nationale, des guichets des gares SNCF...

On voit aujourd'hui au CCAS, les dégâts causés par la « réorganisation » des services sociaux départementaux : que ce soit par la taille des secteurs géographiques confiés aux assistantes sociales, par la dématérialisation des relations avec la CAF, ou par les délais d'attente pour traiter les dossiers concernant le handicap...

C'est donc dans ce cadre que s'inscrit ce débat d'orientation : un contexte social tendu, un contexte où les inégalités sociales ont connu en 2018 leur plus forte hausse depuis 2010 (400 000 personnes de plus ont basculé dans la pauvreté entre 2017 et 2018), un contexte d'urgence pour lutter contre le réchauffement climatique par des mesures à la hauteur des besoins. »

Merci à celles et ceux qui ont lu avec intérêt nos tribunes au cours des six années de ce mandat !

Monique Couteaux

<http://chaville-frontdegauche.over-blog.com/>

chaville.frontdegauche@gmail.com

Majorité municipale

Pendant la période des six mois précédant les élections municipales, la majorité municipale a décidé de suspendre la publication de sa tribune.

Vos élus : Hervé Lièvre, Annie Ré, Christophe Tampon-Lajarriette, Armelle Tilly, Hubert Panissal, Marie-Odile Grandchamp, Jacques Bisson, Bérangère Le Vasseur, Michel Bès, Anne Brossollet, Gilles Cothenet, Jean-Pierre Bouniol, Anouk Victor, Arda Kalayjian, Olivier de Varine-Bohan, Brigitte Pradet, Sylvain Lebas, Paul Gosset, Anne-Louise Mesadieu, Anne Duchassaing-Heckel, Laurent Delprat, Nathalie Nicodème-Saradjian, Julie Fournier, Emmanuel Ikabanga et Amandine Revelli.

www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.



APPARTEMENTS
&
MAISONS



FNAIM

1845, Avenue Roger Salengro - 92370 Chaville
Tél. : 01 41 15 04 05
www.appartementsetmaisons.com